

Insee Conjoncture

Guadeloupe



N°3

Juin 2017

Antilles-Guyane

Le bilan économique 2016
Une croissance lente,
mais qui se consolide

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) et la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte). Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
 /// Absence de résultat due à la nature des choses
 e Estimation
 p Résultat provisoire
 r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
 n.s résultat non significatif
 € euro
 M Million
 Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2016 de la **Guadeloupe** est la troisième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique (BE) s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la note de conjoncture de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace pour ses lecteurs les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guadeloupe en 2016 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacrés à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2016 de la **Guadeloupe** bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom), de la direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), du Grand Port Maritime de la Guadeloupe (GPMG) de la direction des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la Guadeloupe (Dieccte) et de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf).

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant - propos	1
2016 en quelques dates	4
Synthèse régionale Une croissance lente, mais qui se consolide	5
Contexte national et international Résistance de la croissance nationale dans un contexte mondial décevant	6
Cadrage macroéconomique Le regain des croissance se poursuit en 2015	8
Emploi salarié La Guadeloupe maintient son niveau d'emploi	10
Chômage Moins de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2016	12
Prix Les bas tarifs énergétiques tempèrent l'inflation	14
Épargne - Crédit En 2016, l'activité bancaire poursuit sa progression	16
Démographie d'entreprises Timide reprise des créations d'entreprises	18
Agriculture 2016, une année mitigée pour l'agriculture	20
Construction Une année 2016 en demi-teinte	22
Transport maritime 2016, un bon cru pour l'activité portuaire	24
Transport aérien Le transport aérien s'envole vers de nouveaux horizons	26
Tourisme Reprise de la fréquentation hôtelière	28
Commerce extérieur Stabilité du solde des échanges commerciaux	30
Synthèse régionale Martinique 2016 : une année globalement positive pour la Martinique sur le plan économique	32
Synthèse régionale Guyane Des signes de reprise au second semestre 2016	33
Définitions	34

2016 en quelques dates

Béatrice Bergen, Insee

Janvier :

21 janvier : Lancement du recensement de la population 2016 en Guadeloupe. La population légale 2013 s'élève à 402 119 habitants.

22 janvier : Le préfet de la Guadeloupe, Jacques Billant, et l'interprofession guadeloupéenne pour la canne à sucre (Iguacanne) ont signé la nouvelle convention canne 2016-2022. Elle succède à la précédente convention, expirée fin septembre 2015.

Février :

23 février : Le Préfet de Région et le Président du Conseil régional ont présenté le projet de programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Guadeloupe à l'hémicycle de l'Hôtel de Région.

25 février : L'objectif de Pôle Caraïbes à moyen terme est de passer la barre des 2,5 millions de passagers d'ici 2020, avec un programme d'investissement estimé à 85 millions.

Mars :

Du 4 au 6 mars : Organisation de la Coupe Davis France / Canada en Guadeloupe.

7 mars : Faute de repreneur, le complexe hôtelier Saint-Georges situé à Saint-Claude a définitivement fermé.

19 mars : 70 ans de la départementalisation de Guadeloupe, Martinique, Guyane et de La Réunion.

22 mars : Annonce des premiers vols de la compagnie aérienne French Blue au départ d'Orly à destination des Antilles en juillet pour le compte d'Air Caraïbes, puis, sous ses propres couleurs, à destination de la République dominicaine à partir du 15 septembre.

Avril :

5 avril : La préfecture de Guadeloupe a reçu officiellement du directeur général des Outre-mer, Alain Rousseau, la certification du label « Qualipref 2.0 » pour la qualité de son accueil et du service rendu aux usagers.

17 avril : Décès du Guadeloupéen Dr Henri Corenthin à l'âge de 92 ans, ancien

ministre du Mali dans les années 60, dans sa commune de Port Louis.

Mai :

19 mai : Afin de lutter contre l'augmentation des faits de violence aux abords et dans l'enceinte des campus, le préfet a signé une nouvelle convention sécurité avec la présidente de l'Université des Antilles et la directrice du CROUS.

Juin :

9 juin : Le préfet de la région Guadeloupe a accueilli la 4^e session de la commission mixte de sécurité franco-dominicaine, en compagnie de l'ambassadeur de France M. Éric de La Moussaye, et de Mme le Procureur général, Mme Danielle Drouy-Ayral.

Du 20 au 24 juin : Le préfet de la région Guadeloupe a ouvert la 16^e session de la Commission des Pêches pour l'Atlantique Centre-Ouest (COPACO) au Gosier (70 participants y représentaient 34 états).

29 juin : Les élus du conseil régional ont voté à l'unanimité, lors de la seconde journée plénière, les nouveaux tarifs d'octroi de mer avec une mise en application fixée au 1^{er} août.

Juillet :

5 juillet : Annonce d'un projet de construction de l'hôtel « Le Transatlantique » par le groupe Meliá Hôtels International avec ses partenaires Manta Ray Group et Icade. D'une capacité de 150 chambres et 8 suites, il sera érigé sur le littoral, non loin du Mémorial ACTe, pour une livraison prévue au dernier trimestre 2018.

5 juillet : Le projet de démolition-reconstruction de la maison d'arrêt de Basse-Terre a été décidé. Le coût des travaux s'élève à 65 millions d'euros et s'effectuera en 2 tranches (2017 et 2020).

6 juillet : La centrale géothermique de Bouillante a été cédée à 60 % à l'entreprise américaine Ormat, spécialisée dans la géothermie, en présence de la ministre Ségolène Royal.

9 juillet : Après discussions, la date de l'arrêt définitif de la campagne sucrière en Guadeloupe continentale a été fixée au 9 juillet.

27 juillet : Lancement de la deuxième phase du « plan Séismes Antilles », annoncé lors du conseil des ministres par La Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, en charge des relations internationales sur le climat, Ségolène Royal, et la Ministre des Outre-mer, George Pau-Langevin.

Septembre :

19 septembre : Début des travaux de réfection du parking de la gare maritime de Bergevin, en parallèle des travaux de reprofilage de chaussée autour du hangar 4.

Octobre :

23 octobre : L'emblématique auteur de *La prière de l'esclave*, Daniel Forestal, né à Capesterre Belle-Eau, est décédé à l'âge de 83 ans.

31 octobre : La Région Guadeloupe soutient la création de 500 emplois dans le secteur de la banane en Guadeloupe. Dans le cadre de sa 6^e assemblée plénière, les élus régionaux ont adopté à l'unanimité une motion de soutien en faveur du projet « Cap 100 000 tonnes de bananes ».

Novembre :

10 novembre : Deux jours après les élections présidentielles américaines, dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de coopération régionale, la Région Guadeloupe a reçu, une délégation américaine venue de Louisiane.

30 novembre : Dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation des fonds européens 2014-2020, le Président de Région, Ary Chalus, et le Préfet de Région, Jacques Billant, ont coprésidé la réunion plénière du Comité de suivi des fonds européens à l'Hôtel de Région à Basse-Terre.

Décembre :

6 décembre : Afin de renforcer son dispositif d'accompagnement des étudiants, la Collectivité régionale a signé une convention de partenariat avec les établissements bancaires pour la mise en place de prêts à taux zéro pour les étudiants.

Synthèse régionale

Une croissance lente, mais qui se consolide

L'activité de la Guadeloupe a été bien orientée en 2016. L'emploi reste assez peu dynamique, le chômage à un niveau structurellement très élevé, mais le nombre de chômeurs de longue durée baisse. La consommation des ménages, le financement de l'économie et la création de sociétés sont bien orientés. Les flux de marchandises et de voyageurs sont en progression, de même que les nuitées touristiques. Seules zones d'ombre : l'agriculture qui a connu une année mitigée et la construction avec des ventes de ciment au plus bas.

Jean-Eric Place, Insee

En 2016, la situation économique de la Guadeloupe continue sur une trajectoire d'amélioration. Le contexte extérieur fait apparaître un niveau d'activité en France qui, chaque année depuis 2012, progresse à un rythme un peu plus élevé. La croissance en France est de 1,2 % en 2016, en retrait par rapport à la zone euro et aux États-Unis. Les pays producteurs de pétrole subissent de plein fouet la chute des cours du pétrole, notamment le Venezuela et le Suriname. L'activité en Europe continue de bénéficier de la conjonction de deux facteurs favorables : des politiques monétaires qui restent accommodantes et une chute des prix du pétrole qui s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2016.

Légère progression de l'emploi salarié

L'emploi salarié marchand en Guadeloupe progresse de 0,6 % par rapport à 2015 en moyenne annuelle. La construction renoue avec les pertes d'emploi après une pause dans la baisse en 2015. Le secteur a perdu en cinq ans plus de 15 % de ses effectifs. L'industrie a gagné une cinquantaine d'emplois et l'agriculture une centaine. Le tertiaire marchand est le moteur de la création d'emplois. A contrario, l'évolution des effectifs est défavorable dans les activités immobilières et dans le secteur de l'information et de la communication.

Le taux de chômage se maintient, le chômage de longue durée baisse

La légère progression de l'activité et de l'emploi n'ont pas suffi à faire refluer le taux de chômage qui reste à un niveau structurellement élevé. Il s'est établi à 24 % en 2016, niveau tout à fait comparable à 2014 et 2015, mais plus élevé que la Martinique (18 %) et la Guyane (23 %). Le chômage touche surtout les jeunes actifs (47 %), les anciens ouvriers (28 %) et les non-diplômés (34 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, 69 000 toutes catégories confondues, diminue légèrement de 1,3 % sur un an. Alors qu'elle était en hausse en 2015, la demande d'emploi de longue durée baisse de manière importante (-5,4 %), même si elle représente plus de la moitié des chômeurs (57 %).

Une consommation en progression modérée

Les dépôts à vue et la collecte nette d'épargne des banques poursuivent une croissance soutenue (respectivement +13,1 % et +5,5 %). Après une croissance très forte en 2015 liée à la baisse historique des taux d'intérêts, les crédits aux ménages restent bien orientés (+3,7 % en 2016, après +9,9 % en 2015), les crédits à la consommation enregistrant une croissance plus soutenue que les crédits à l'habitat. Les importations sont en baisse de 2 % en valeur, affectées mécaniquement par la forte baisse des prix du pétrole. Les importations de produits alimentaires, boissons et tabac sont presque stables (-0,4 %), dans le contexte d'une quasi-stagnation démographique. Même si elles représentent un niveau près de dix fois inférieur aux importations, il est bon de constater que les exportations de la Guadeloupe sont en progression de 7 % en 2016, notamment dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Augmentation de la création de sociétés

La création d'entreprises en Guadeloupe est presque stable, avec 4 100 entreprises créées en 2016. Toutefois, les créations de sociétés sont en forte progression (+20 %) tandis que les créations de micro-entreprises baissent de 22 %. Ces deux évolutions opposées sont plutôt un signe encourageant pour l'économie guadeloupéenne, car les créations de micro-entreprises sont pour partie le reflet de la difficulté de trouver un emploi salarié.

La construction reste volatile

La construction est assez volatile d'une année sur l'autre. L'année 2016 est meilleure que 2015, mais elle n'efface pas la forte baisse en 2014. Le nombre de permis de construire délivrés pour des logements augmente de 30 %. Les ventes de ciment, qui sont un indicateur de l'activité immédiate, ont continué de baisser pour atteindre leur plus bas niveau sur les dix dernières années. Le dynamisme des permis de construire concerne notamment les communautés d'agglomération de la Riviera du Levant et de Cap Excellence. Les mises

en chantier de surfaces de locaux non résidentiels s'inscrivent en forte augmentation, essentiellement en raison des travaux de construction du nouveau CHU qui ont commencé à l'été 2016.

Bilan mitigé pour l'agriculture

L'année 2016 a été marquée par la tempête Matthew et des épisodes pluvieux en fin d'année. La campagne sucrière a été médiocre, avec un démarrage tardif ; le tonnage atteint est largement inférieur à la moyenne décennale. La production de rhum est en baisse de 5 % par rapport à 2015, mais le niveau de commercialisation a augmenté. La production de bananes a progressé de 6 % et le secteur a bénéficié d'un programme d'aides financières de 30 millions d'euros.

Les transports maritime et aérien bien orientés

2016 est une année record pour le Grand Port Maritime de Guadeloupe, avec des trafics de transbordement, de véhicules et de passagers en croissance. Le transbordement atteint 31 % du total du trafic de marchandises. En 2016 par exemple, un trafic de transbordement de 8 000 véhicules a eu lieu, alors qu'il était auparavant opéré à Trinidad. Le trafic de passagers est en légère augmentation : la progression du trafic archipel (Marie-Galante et Les Saintes) compense les baisses sur la croisière et le trafic inter-îles.

En matière de transport aérien, le cap des 2 millions de passagers est franchi pour la quatrième année consécutive. Pôle Caraïbes reste ainsi au 1^{er} rang des aéroports dominiens et au 10^e rang national. La destination des aéroports parisiens progresse de 4,5 % ; elle représente 60 % du trafic, mais le trafic régional progresse fortement : Fort-de-France (+18 %), Saint-Martin (+10 %). L'ouverture des lignes vers New-York, Boston et Baltimore par la compagnie low-cost Norwegian fait progresser fortement les liaisons avec l'Amérique du nord (+55 %). Quant au fret aérien, il repart à la hausse.

Contexte national et international

Résistance de la croissance nationale dans un contexte mondial décevant

Jean-Baptiste Berry, Insee

En 2016, l'activité économique mondiale est décevante, malgré un rebond au second semestre. L'activité économique française augmente de 1,2 %. Dans les pays dits « émergents » et les pays « en développement », qui représentent toutefois plus de 70 % de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans certains pays aux économies dites « avancées ». Trois transitions importantes continuent d'influer sur l'activité mondiale et ses perspectives. La première concerne le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et la réorientation progressive de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services. La seconde porte sur la forte baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. La troisième est relative au décalage des politiques monétaires entre d'une part, un durcissement progressif de la politique monétaire des États-Unis dans le contexte d'une faible reprise, et d'autre part, l'assouplissement de celles de plusieurs autres grands pays avancés.

Une activité mondiale en berne en 2016

À l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de 3,1 %, pour 3,4 % en 2015, soit la plus faible progression depuis la récession de 2009. La baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial. Ce dernier a néanmoins nettement accéléré au second semestre, éclaircissant une année médiocre. Sur l'ensemble de l'année, le volume du commerce mondial est moins dynamique qu'en 2015 : en moyenne annuelle, après avoir déjà fortement ralenti en 2015 (+2,4 %), la croissance des échanges mondiaux s'est établie à seulement +1,5 % en 2016, soit la plus faible progression depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes.

Les prix du pétrole ont poursuivi leur diminution en moyenne annuelle en 2016, en raison d'anticipation sur des hausses soutenues de la production des pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), tandis que la production pétrolière mondiale continue de dépasser la consommation. Néanmoins, les prix du pétrole

ont augmenté de quelque 20 % entre août 2016 et décembre 2016, en partie du fait de l'accord conclu par l'OPEP et d'autres pays producteurs pour réduire la production de pétrole.

Regain sur le second semestre 2016

La fin d'année 2016 a été conforme aux attentes : la conjoncture des économies dites émergentes s'est affermie et la croissance des économies dites avancées est restée solide. Le commerce mondial a ainsi nettement accéléré, éclaircissant une année médiocre, sa hausse annuelle de 2016 ayant été la plus faible depuis 2009.

Aux États-Unis, la croissance est en berne à +1,6 %, contre 2,6 % en 2015. La consommation des ménages y a contribué pour l'essentiel, mais a été dopée en fin d'année par une bouffée d'optimisme postélectorale et le redémarrage des dépenses des entreprises.

L'activité économique est restée atone dans les pays dits émergents, notamment en Chine où l'activité a légèrement ralenti à +6,7 % en 2016 contre +6,9 % en 2015, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies dites avancées est en croissance modérée à +1,7 % en 2016, contre 2,1 % en 2015. Au sein de la zone euro, dans ce contexte de faiblesse des coûts de l'énergie pour les entreprises et d'assouplissement monétaire, le PIB a crû de 1,7 % en 2016 après 2 % en 2015 et deux années de récession économiques en 2012 et 2013.

Résistance de la croissance nationale

La croissance de l'activité économique pour l'année 2016 s'élève à +1,2 %, après +1,1 % en 2015. La dépense de consommation des ménages poursuit son redressement (+2,3 %, après +1,4 % en 2015 et +0,7 % en 2014) et l'investissement accélère (+2,8 % après +1,0 %). La contribution du commerce extérieur reste négative (-0,8 point), celle des variations de stocks est de -0,2 point. La consommation des ménages est soutenue par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse, car les revenus d'activité sont restés dynamiques en 2016, tandis que l'inflation a

été quasi nulle du fait de sa composante énergétique.

En 2016, la production agricole a chuté (-5,7 % après -2,2 % en 2015), ce qui a pesé à hauteur de 0,2 point sur la croissance du produit intérieur brut : les récoltes céréalières et viticoles ont été fortement amoindries par les conditions météorologiques exceptionnelles mauvaises au printemps et à l'été dans l'hexagone. La construction accélère progressivement en 2016 : après de forts reculs en 2014 (-2,7 %) et en 2015 (-2,2 %), l'activité est repartie en 2016 (+0,7 %). La construction de logements a renoué avec la croissance, répercutant avec des délais habituels le net redressement des ventes de logements neufs.

L'emploi salarié marchand a vivement progressé au second semestre 2016 (+115 000 après +72 000 au premier semestre), porté notamment par l'emploi intérimaire. Au total, l'économie française a créé 187 000 emplois marchands en 2016, une hausse inédite depuis 2007. Au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage a baissé par rapport au trimestre précédent (-0,1 point à 10,0 %) et a reculé de 0,2 point sur un an.

Dynamisme du pouvoir d'achat

En 2016, le pouvoir d'achat du revenu des ménages a progressé solidement, à +1,8 % en moyenne annuelle. Cela constitue sa plus forte hausse depuis 2007, après +0,8 % en 2015, grâce à l'accélération de l'emploi marchand et la stabilité des prix. En moyenne annuelle en 2016, les salaires nominaux dans les branches marchandes ont augmenté à peine moins qu'en 2015 (+1,4 % après +1,6 %). Après deux trimestres étalés, la consommation des ménages a accéléré fin 2016 (+0,6 %), portant à +2,3 % sa hausse en moyenne annuelle sur l'année. Le regain de pouvoir d'achat des ménages a également alimenté leur investissement : même si le taux d'épargne se stabilise à 13,9 %, l'investissement des ménages accélère avec une croissance atteignant +2,4 % fin 2016.

L'activité se contracte en Amérique latine

En 2016, avec une contraction de -1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbes est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009. Néanmoins, la baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées. Les conditions de financement se dégradent, la hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines alourdit les charges de la dette. Au Brésil, la récession se prolonge dans un contexte de tensions politiques et de détérioration des finances publiques. Malgré le redressement du commerce extérieur, la production industrielle diminue et la demande intérieure reste dégradée.

1 Résistance de la croissance nationale en 2016

Le Produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015	2016
Produit intérieur brut	0,6	0,9	1,1	1,2
Importations	2,1	4,8	5,7	4,2
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,4	2,3
Dép. conso. APU*	1,5	1,3	1,1	1,3
FBCF totale	-0,8	0,0	1,0	2,8
dont ENF*	0,2	1,7	3,1	3,6
dont ménages	-0,5	-3,0	-2,1	2,4
dont APU*	-0,7	-5,3	-3,0	-0,1
Exportations	1,9	3,3	4,3	1,8
Contribution des variations de stocks	0,2	0,7	0,3	-0,2

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières

Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

Conjoncture et perspectives 2017 : poursuite de l'élan du second semestre 2016

Les économies émergentes continueraient dans leur élan. Début 2017, le climat des affaires dans les économies émergentes continue de se bonifier et se situe à son plus haut depuis deux ans, encore bien en deçà toutefois de son niveau des années 2000. Avec la stabilisation des prix des matières premières, les monnaies des pays producteurs ont cessé de se déprécier, contribuant ainsi à une baisse de l'inflation. Les pertes de pouvoir d'achat s'atténuant, l'activité accélérerait en Russie et la récession serait moins sévère au Brésil. Au total, les importations des économies émergentes garderaient de l'élan d'ici mi-2017.

Aux États-Unis, la confiance des ménages et des entreprises a bondi après l'élection présidentielle, dopée par des perspectives de politique budgétaire expansionniste. Dans les économies avancées, le climat des affaires s'améliore également depuis fin 2016, malgré une forte remontée de l'inflation qui enraye la dynamique du pouvoir d'achat des ménages. L'activité américaine accélérerait un peu (+0,6 % par trimestre), tirée par la demande intérieure.

La croissance du commerce mondial atteindrait +4,2 % sur un an mi-2017. Au premier semestre 2017, le redémarrage des moteurs américain et émergents permettrait au commerce mondial de progresser de 0,9 % par trimestre : sur un an, sa hausse atteindrait ainsi +4,2 % mi-2017, soit plus que fin 2016 (+2,5 %) mais encore nettement moins que le rythme annuel moyen entre 1990 et 2007 (+7 % par an).

L'économie française retrouverait mi-2017 un rythme de croissance semblable à celui de l'ensemble de la zone euro. Dans l'industrie manufacturière, les carnets de commandes se sont regarnis et les chefs d'entreprise sont optimistes sur leurs perspectives d'activité. Ainsi, la valeur ajoutée manufacturière progresserait de nouveau solidement d'ici mi-2017, entraînant dans son sillage l'activité des services marchands. Au premier semestre 2017, l'activité de la branche de la construction accélérerait (+0,4 au premier trimestre puis +0,8 % au deuxième). Au total, la croissance française du PIB redeviendrait comparable à celle de la zone euro : le PIB progresserait solidement au premier semestre 2017 (+0,3 % au premier trimestre puis +0,5 % au deuxième). L'activité française retrouverait ainsi un rythme comparable à celui de ses voisins, après trois années de croissance plus faible que celle de la zone euro.

2 Les prix du pétrole poursuivent leur recul en 2016

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (/Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000 \$ / baril



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

3 Croissance mondiale décevante

Croissance du PIB en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, projections pour 2017 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Monde	3,5	3,3	3,4	3,4	3,1	3,5
Economies dites avancées	1,2	1,2	1,8	2,1	1,7	2,0
Etats Unis	2,2	1,5	2,4	2,6	1,6	2,3
Zone Euro, dont :	-0,9	-0,3	0,9	2,0	1,7	1,7
France*	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2	1,4
Allemagne	0,6	0,4	1,6	1,8	1,8	1,6
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,2	1,0	1,2
Pays dits émergents ou en développement	5,3	4,9	4,6	4,2	4,1	4,5
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,7	6,6
Inde	5,6	6,6	7,2	7,9	6,8	7,2
Amérique Latine - Caraïbes	3,2	3,0	1,3	0,1	-1,0	1,1
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,8	-3,6	0,2
Venezuela	5,6	1,3	-3,9	-5,7	-18,0	-7,4
Suriname	3,1	2,8	1,8	0,1	-10,5	-1,2
Caraïbes¹	1,7	3,4	5,1	5,1	4,9	4,3
Haïti	2,9	4,2	2,8	1,0	1,4	1,0
République Dominicaine	7,1	8,5	9,2	7,7	6,6	5,3
Antigua et Barbuda	3,6	1,5	4,2	2,2	3,7	2,2
Dominique	-1,3	0,6	3,9	-4,3	0,6	3,0
Sainte-Lucie	-1,1	0,1	0,5	1,6	0,8	0,5
Barbade	0,3	0,0	0,2	0,5	1,6	1,7
Trinidad et Tobago	1,3	2,3	-1,0	-1,8	-5,1	0,3

1 Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaïque, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines and Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2017 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

• Notes de conjoncture mars 2017 et décembre 2016, Insee : « [Le pouvoir d'achat ralentit, le climat conjoncturel reste favorable](#) » et « [La croissance à l'épreuve des incertitudes](#) ».

• [Perspectives de l'économie mondiale. Études économiques et financières](#), Avril 2017, FMI.

Cadrage macro-économique de la Guadeloupe

Le regain de croissance se poursuit en 2015

En 2015, la croissance guadeloupéenne se redresse encore pour atteindre + 1,9 % et s'inscrit dans la même tendance que la France entière (+ 1,3 %). Elle succède à un premier regain en 2014 à + 1,0 %, après être restée en deçà de + 0,5 % en 2012 et 2013. Le produit intérieur brut (PIB) en volume dépasse à présent le niveau de 2008, soit le niveau précédant le choc dû à la crise et aux importantes grèves de 2009, année durant laquelle la croissance a plongé de 4,3 %.

Clémentine Garandeau, Insee

En 2015¹, le produit intérieur brut (PIB) de la Guadeloupe évolue de + 1,9 % en volume. La population est en légère diminution depuis 2012, avec une population moyenne de 396 800 en 2015 (soit - 0,6 % en un an). Le PIB par habitant s'établit ainsi à 21 000 euros en 2015, soit une évolution de + 2,5 % en euros constants par rapport à l'année précédente. Sur la France entière, le PIB par habitant s'élève à 32 800 euros, en Martinique à 23 300 euros et en Guyane à 15 600 euros.

La consommation des ménages se maintient

La consommation des ménages pèse pour 44 % dans le total des ressources². Depuis une dizaine d'années, du fait de la situation démographique stabilisée, et même en légère diminution, elle n'a plus le rôle d'accélérateur de la demande qu'elle avait auparavant. En 2015, en lien avec une inflation faible et un contexte plus favorable en 2014, la consommation des ménages reste en légère hausse à + 0,7 % en volume pour la deuxième année consécutive et contribue pour 0,4 point à la croissance. Avec une population en légère diminution (- 0,6 %), la dépense moyenne de consommation par tête est ainsi en hausse de 1,3 % en volume.

En 2015, 13 423 voitures particulières neuves sont immatriculées, soit une progression sensible de 6,2 % en un an (+ 1,5 % l'année passée). Les importations de biens de consommation courante augmentent de 2,1 % et les importations de produits agroalimentaires de 2,2 %. À l'inverse, les biens d'équipements ménagers sont en sensible baisse (- 9,0 %).

Les importations de biens manufacturés, qui représentent 60 % du total des importations, s'amplifient de 2,1 % pour répondre aux demandes en consommation et en investissement.

Les entreprises investissent, l'agriculture pénalisée par une sécheresse prolongée

L'investissement total progresse de 2,5 % en volume, pour un poids de 13 % dans le total des ressources. Cette hausse succède à une chute de 7,0 % en 2014.

L'investissement privé est en hausse. Les crédits d'investissement des entreprises, qui regroupent 37,6 % de l'encours sain des entreprises affichent une bonne performance (+ 8,5 % après + 5,9 %). Le secteur de la construction reste en difficulté malgré un léger regain en 2015 : le nombre de créations d'entreprises croît de 4,0 % après cinq années consécutives de baisse (dont - 17 % en 2014). Le nombre d'entreprises créées dans ce secteur reste ainsi bien en deçà du niveau de créations des années 2000. En 2015, les autorisations de construire baissent de 33 %, ce qui laisse à penser que la reprise dans le secteur est fragile.

Globalement, les exportations se maintiennent à la hausse en 2015 : + 1,7 % en volume. Elles représentent 9 % du total des ressources et ne cessent d'augmenter depuis 2010, sauf en 2014 où elles ont flanché de 4,7 % en volume, soit une évolution moyenne annuelle de + 4,0 % en volume depuis 2010. La hausse des exportations en 2015 est due aux exportations de services (hors dépenses des touristes à + 5,1 %) provoquée principalement par le secteur du transport aérien avec une fréquentation accrue sur les lignes de la compagnie locale Air Caraïbes.

En revanche, le tonnage de bananes exportées diminue significativement en 2015 (- 14,6 %), du fait d'une sécheresse

prolongée durant la période de mai à fin août, ce qui a conduit à déclarer la Guadeloupe dans un état de calamité agricole. La campagne cannière a moins souffert de cette sécheresse et les exportations de sucre et rhum progressent de 1,5 % (+ 6,1 % en 2014).

Hausse des dépenses publiques due aux achats et charges externes

Les dépenses publiques sont orientées à la hausse : elles évoluent de + 2,1 % en volume (+ 1,3 % en 2014), du fait des achats et charges externes. Les salaires stagnent presque (+ 0,7 % en valeur). Ces dépenses représentent 35 % du total des ressources.

L'investissement public, quant à lui, diminue à - 5,8 % après une hausse d'ampleur comparable en 2014.

Le tourisme se ragaillardit

Les dépenses des touristes pèsent pour 4 % du PIB en Guadeloupe, hors effets d'entraînement. En 2015, 2 089 760 passagers, transit inclus, sont partis ou arrivés de l'aéroport Pôle Caraïbe en Guadeloupe, soit + 3,0 % en un an. C'est la troisième année consécutive que le cap des deux millions de passagers est franchi. Le nombre de nuitées à l'hôtel, soit 35 % des nuitées touristiques, bondit de 10,7 %, après une baisse de 11,1 % en 2014.

Du côté des entreprises de l'hébergement et de la restauration, l'emploi est à la hausse. Cela fait suite aux créations d'entreprises dans ces secteurs d'activité au cours de l'année passée.

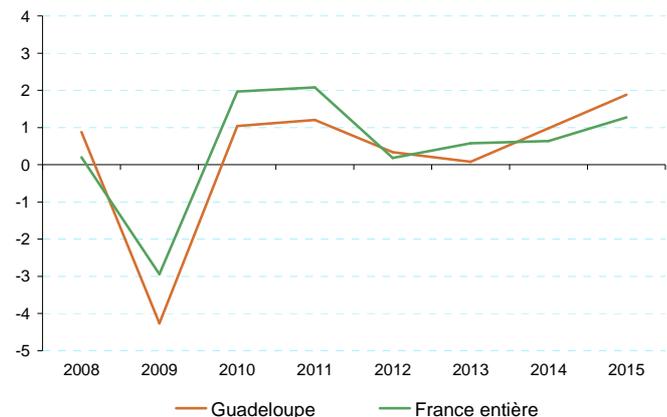
Après une mauvaise année 2014 pénalisée par le chikungunya, le tourisme connaît ainsi un regain en 2015, qui devrait se poursuivre en 2016 avec l'arrivée de la compagnie Norwegian Airlines qui relie la Guadeloupe aux États-Unis à des prix cassés. ■

1. Les données macroéconomiques 2016 ne seront disponibles qu'au cours du 3^e trimestre 2017 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

2. Production locale + importations.

1 La croissance croît en 2015

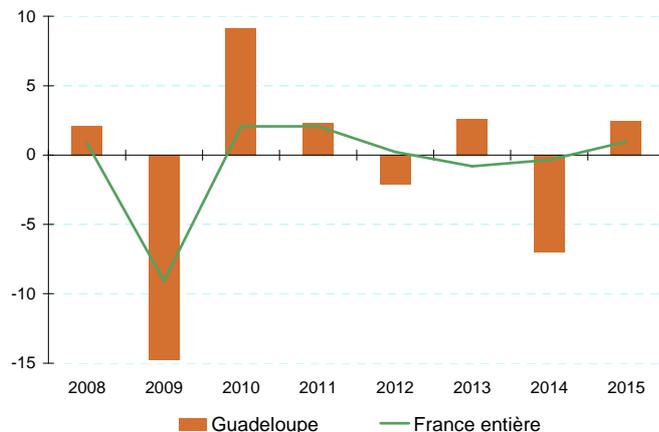
Taux de croissance du PIB en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 Rebond de l'investissement

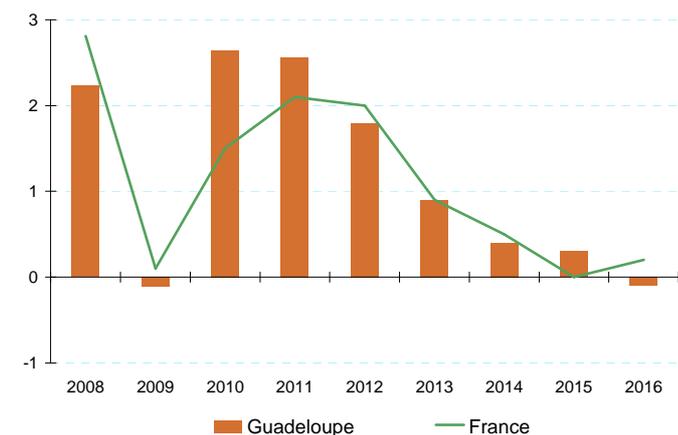
Évolution de l'investissement en volume, en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation reste faible et même légèrement négative en 2016

Évolution de l'indice des prix, moyenne annuelle en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les échanges extérieurs croissent en volume, du fait de l'investissement et du tourisme

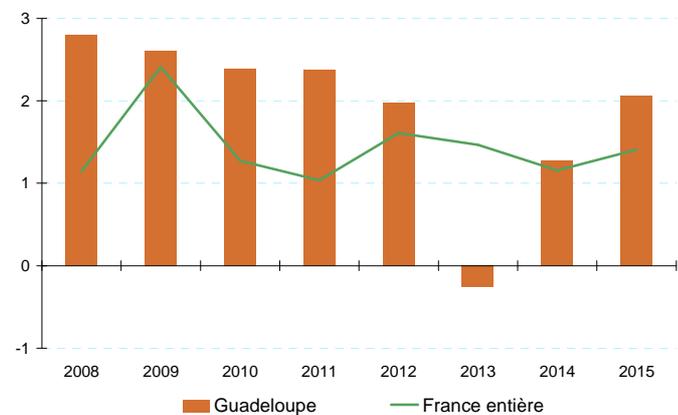
Évolution des échanges extérieurs en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 Les dépenses publiques accélèrent

Évolution des dépenses en volume : taux de croissance en %



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

La Guadeloupe maintient son niveau d'emploi

En moyenne annuelle, l'emploi salarié marchand guadeloupéen progresse de 0,6 % en 2016, par rapport à 2015. Limités dans leur capacité à embaucher, les secteurs concurrentiels peinent à progresser ou à maintenir leurs emplois. Les évolutions favorables dans l'industrie sont, par ailleurs, annulées par un secteur de la construction en repli.

Guy Mystille, Insee

L'emploi salarié marchand guadeloupéen affiche une légère progression en 2016 par rapport à 2015. Tous secteurs confondus, les quatre trimestres de l'exercice se caractérisent par une instabilité qui peut s'expliquer par les effets de saisonnalité ou par les réelles difficultés pour le marché à proposer des emplois pérennes à une population active en forte demande.

Les secteurs concurrentiels progressent peu

Plus gros employeur de la sphère privée, le secteur du commerce recule de 1,4 % par rapport à l'exercice 2015. Il est pénalisé par une saison frileuse de sa composante « Commerce de gros », à l'exception des « Automobiles et des motocycles ». Le commerce de réparation d'automobiles et de motocycles et le commerce de détail, (à l'exception des automobiles et des motocycles) sont peu influents. Le premier exprime une progression bien trop faible et le second maintient à peu près son niveau d'emploi de 2015.

Le secteur concurrentiel est soutenu par les embauches dans l'hébergement et la restauration. L'augmentation de 11 % par rapport à 2015, traduit un certain

renouvellement d'attractivité vers un secteur encore potentiellement pourvoyeur d'emplois. Contrairement à la Martinique, ce rebond procède davantage d'un essor de l'hébergement, qui progresse mieux que les activités de restauration. Naturellement liés aux saisonnalités et aux niveaux des flux touristiques, ces deux secteurs s'accroissent cependant d'emplois souvent non pérennes.

Portées par la volatilité des associations, les autres activités de services affichent de leur côté une augmentation moyenne plus modeste (3,0 %), soit un score légèrement inférieur à celui des activités financières et d'assurance (3,5 %).

Le secteur industriel augmente peu entre les deux exercices. L'accroissement de 0,6 % est principalement imputable à l'agroalimentaire, et dans une moindre mesure à la production et la distribution d'eau, l'assainissement, la gestion des déchets et la dépollution.

Un secteur de la construction en difficulté récurrente

Par rapport à l'ensemble de l'exercice 2015, le secteur de la construction perd de nombreux postes en 2016. Le recul de

1,3 % en moyenne annuelle reflète les contraintes d'un secteur dont la survie dépend des marchés. L'exiguïté du territoire ajoutée aux difficultés de mise en place voire d'élaboration de grands chantiers, expliquent la courbe fortement descendante observée depuis le début de l'année 2013. Malgré un regain entre le quatrième trimestre 2014 et le quatrième trimestre 2015, aucune reprise significative n'a été concrétisée. Le secteur de la construction se maintient grâce à un socle de salariés actifs au sein du génie civil, des travaux de construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels et dans les travaux de construction spécialisés.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolution 2015/2016 (%)
Industrie	8 628	0,6
Construction	6 563	-1,3
Tertiaire marchand	47 586	0,7
Total (hors agriculture)	62 777	0,5
Agriculture	1 811	5,8
Total	64 588	0,6

Source : Epure.

2 Une progression peu significative

Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels (en %)

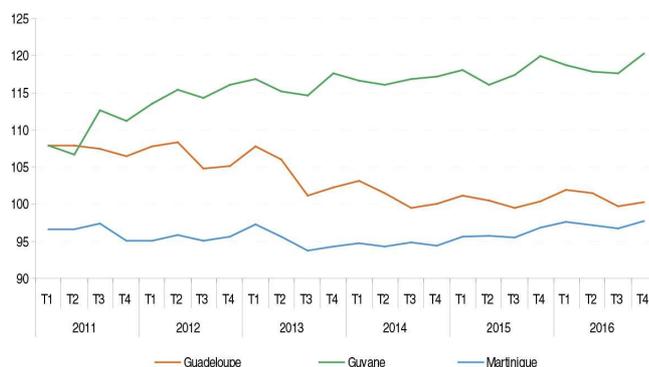
	Évolution T3 2016 / T4 2016 (en %)	Évolution T4 2015 / T4 2016 (en %)
Commerce	1,1	-1,4
Autres activités de services	-1,5	3,1
Transport et entreposage	0,8	-2,0
Hébergement et restauration	7,2	6,9
Information et communication	-1,6	-3,8
Activités financières et d'assurance	-1,6	3,8
Activités immobilières	-1,5	-3,4
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	0,9	0,0
Ensemble tertiaire marchand	1,0	0,4

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2015 aux effectifs au 31 décembre 2016.

Source : Insee, Epure.

3 Des évolutions en dents de scie, image d'un tissu fragile

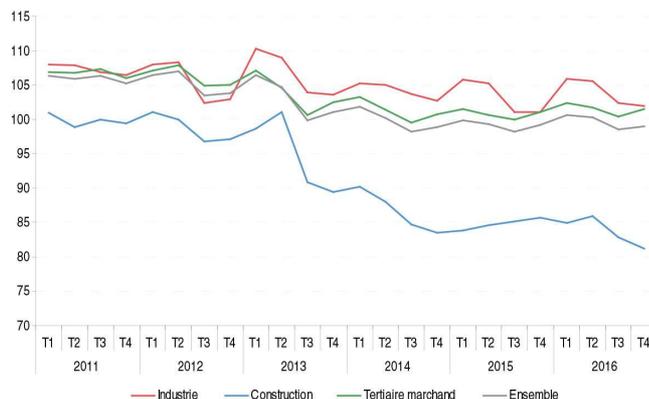
Évolution de l'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane (Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Source : Insee, Epure.

4 Le tertiaire marchand soutient difficilement l'emploi

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guadeloupe (Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Source : Insee, Epure.

Méthodologie

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC).

Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Chômage

Moins de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2016

En 2016, le taux de chômage est stable en Guadeloupe (24 %) mais reste le plus élevé des Antilles-Guyane. Les Demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM) de catégorie A et ABC diminuent. Les 50 ans et plus sont les seuls à enregistrer une dégradation. La demande d'emploi de longue durée ABC (un an et plus) amorce un recul inédit depuis plusieurs années.

Roman Janik, Charly Darmalingon, Dieccte

En 2016, le taux de chômage en Guadeloupe s'élève à 24 %, comparable à 2015 et 2014, soit le plus élevé des Antilles-Guyane. Il est de 18 % en Martinique, de 23 % en Guyane. En Guadeloupe, le chômage touche surtout les jeunes actifs (47 %), les anciens ouvriers (28 %) et les non diplômés ayant au plus un certificat d'études primaires (34 %). Le taux de chômage des femmes (25 %) reste supérieur à celui des hommes (22 %) : elles représentent 56 % des chômeurs. Pour les 25-49 ans, l'écart entre les deux sexes est de six points, soit 29 % pour les femmes et 23 % pour les hommes. En revanche, chez les 15-24 ans, la tendance s'inverse, le chômage féminin étant inférieur de trois points à celui des hommes.

Baisse de la demande d'emploi en Guadeloupe en 2016

Fin 2016, toutes catégories confondues, 69 072 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi, soit 1,3 % de moins sur un an. Cette baisse prolonge les ralentissements observés depuis 2013. La baisse de la demande d'emploi est le fait marquant de l'année dans les Départements et Régions d'Outre-mer (DROM). En Martinique et en Guyane, l'évolution s'élève respectivement à -4,0 % et -2,7 %. Dans l'hexagone, la baisse s'établit à 0,1 %. La Réunion et Mayotte enregistrent par contre une hausse de la demande en 2016 (+0,6 % et +4,7 % respectivement en ABC). Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégorie A (*définitions*) enregistre une inflexion sensible (-2,5 %). Le recul des catégories ABC est moindre (-1,2 %), du fait d'une forte hausse des catégories B et C (+7,7 %). Les femmes sont toujours les plus nombreuses (55,4 % en A) même si leur part a sensiblement reculé depuis le début de la crise.

La demande d'emploi seniors croît de 4,8%

Les jeunes de moins de 25 ans voient leur situation s'améliorer tout comme les demandeurs âgés de 25 à 49 ans. Les seniors (50 ans et plus) sont les seuls à enregistrer une hausse de la demande même si celle-ci ralentit fortement en comparaison des hausses à deux chiffres observées antérieurement. Leur nombre croît de 4,8 % en 2016 après +9,7 % en 2015 et +12,7 % en 2014. Ils représentent désormais 29,8 % des demandeurs en catégories ABC.

La part des demandeurs d'emploi de niveau baccalauréat et plus par rapport l'ensemble des inscrits a encore augmenté et atteint 33,2 % en 2015 (+1,2 point en cat A).

À l'inverse, le « poids » des niveaux de formation les plus faibles (V bis et VI) diminue (-28,8 %). Les demandeurs ayant les niveaux de formation les plus élevés (Bac +3 et plus) restent néanmoins minoritaires (5,0 %) quoiqu'en hausse.

La demande d'emploi de longue durée recule de manière inédite

Fin 2016, la demande d'emploi de longue durée (DELD) diminue de 5,4 % sur un an, après une hausse de 3,8 % en 2015. 36 400 demandeurs ABC ont ainsi un an et plus d'ancienneté d'inscription à Pôle emploi (-2 061). La part des demandeurs d'emploi de longue durée s'établit ainsi à 56,6 % fin 2016 (-2,5 points sur un an).

La demande d'emploi de très longue durée (ancienneté d'inscription de deux ans et plus) est aussi en baisse moindre (-3,1%) et représente 25 417 demandes. 18 838 demandeurs sont inscrits à Pôle emploi sans discontinuité depuis trois ans ou plus en Guadeloupe (+138).

Hausse des contrats signés dans le secteur marchand

En 2016, le nombre de contrats signés dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi s'établit à 7 922 en Guadeloupe, à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, soit, 9,7 % de hausse sur un an.

Dans le secteur marchand, 2 131 contrats aidés ont été signés, soit 65,9 % de plus qu'en 2015. La croissance du nombre de contrats conclus pour l'année porte essentiellement sur le Contrat Unique d'Insertion - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE).

Le nombre de contrats du secteur non marchand diminue de 13,8 %. En 2016, 5 387 contrats ont été signés.

Le Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CUI-CAE), principal contrat du secteur non marchand enregistre 3 517 contrats.

Le nombre de demandeurs d'emploi ABC est en hausse à Saint-Martin et Saint-Barthélemy

Fin 2016, 5 279 demandeurs d'emploi sont inscrits en catégorie ABC dans les Îles du Nord (4 764 à Saint-Martin et 515 à Saint-Barthélemy), soit une hausse de 1,5 % sur un an.

À Saint-Martin, la demande est restée globalement stable sur un an (+0,3 %) alors qu'à Saint-Barthélemy, elle a cru plus nettement (+20,9 %).

La demande d'emploi de longue durée (calculée à partir des catégories ABC) représente 40,1 % des demandes à Saint-Martin, 34,7 % à Saint-Barthélemy. Elle voit sa part se réduire en 2016.

La catégorie A englobe 4 673 demandeurs dans les Îles du Nord (4 249 à Saint-Martin et 424 à Saint-Barthélemy). En un an, le nombre de demandeurs d'emploi y a augmenté de 2,2 %, essentiellement à Saint-Barthélemy (+27,7 %). ■

1 Chiffres clés

	Taux de chômage 2016 (en %)	Variation 2016/2015 (en point)
Ensemble	24	0,0
Hommes	22	0,4
Femmes	25	-0,7

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2015.

2 Baisse des catégories A et E, hausse des autres catégories

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi selon la catégorie

au 31 décembre 2016	Demandeurs d'emploi (en millier)		Évolution 2016/2015 (en %)	
	A	ABC	A	ABC
Hommes	24,7	27,6	-2,2	-1,4
Femmes	30,7	36,7	-2,7	-1,0
moins de 25ans	6,3	7,2	-2,8	-2,6
25 à 49 ans	32,1	37,9	-5,4	-3,7
50 ans et +	17,0	19,2	3,7	4,8
Inscrits depuis plus d'un an	ND	36,4	ND	-5,4
Guadeloupe	55,4	64,3	-2,5	-1,2
France entière*	3 782,2	5 846,5	-2,9	-0,1

Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte, données brutes, *hors Mayotte.

Au 31 décembre 2016	Catégorie (en millier)	Évolution 2016/2015 (en %)
A	55,4	-2,5
B	3,2	6,9
C	5,7	8,2
D	2,4	2,1
E	2,4	-6,4
Ensemble	69,1	-1,3

Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte, données brutes.

3 Des bénéficiaires en hausse

Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

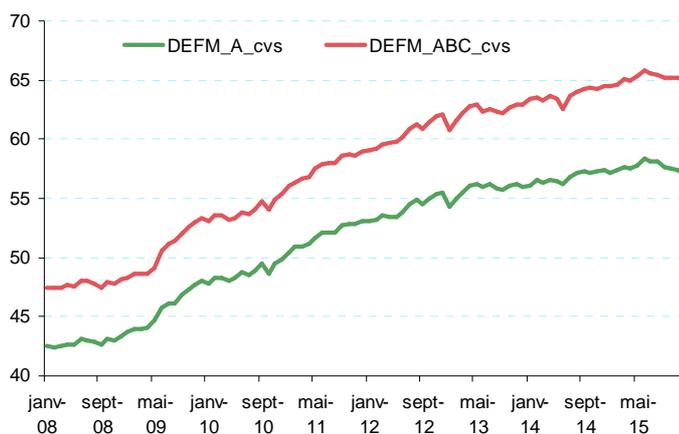
	2014	2015	2016
Contrats du secteur marchand			
Apprentissage	902	674	835
Professionalisation	630	409	476
CUI-CIE-CAE*	626	712	1 957
Emplois d'avenir	374	322	261
Contrats de Génération (nb emb dossier CG)	20	14	6
	38	25	12
Total	2 552	2 131	3 535
Contrats du secteur non marchand			
CUI-CAE	3 542	3 777	3 517
Emplois d'avenir	1 532	1 290	867
Emplois d'avenir "professeur"	64	22	3
Total	5 138	5 089	4 387
Ensemble	7 690	7 220	7 922

* CIE-CAE, données en 2014 et 2015

Sources : Dieccte, Pôle emploi, CGSS, ASP.

4 Le nombre de demandeurs plutôt en stagnation sur un an

Évolution des demandeurs d'emplois en fin de mois (en millier)



Sources : Dares, Pôle emploi, traitement Dieccte, données brutes.

5 Situation précaire pour les jeunes et les femmes

Statut d'emploi selon le sexe (en %)

	Ensemble	Femmes	Hommes	15-24 ans
Temps complet	80	73	88	64
Temps partiel	20	27	12	36
Taux de sous-emploi	12	15	8	19

Champ : population en emploi de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2016.

6 Le diplôme protège du chômage

Structure du chômage au sens du BIT

	Nombre de chômeurs (en millier)	Proportion de femmes (en %)	Taux de chômage (en %)		
			Ensemble	Femmes	Hommes
Ensemble	38	56	24	25	22
15-24 ans	5	41	47	45	48
25-49 ans	24	61	26	29	23
50 ans ou plus	9	50	16	16	15
Catégories socioprofessionnelles					
Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise	2	44	12	17	9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1	33	4	4	4
Professions intermédiaires	5	69	13	15	11
Employés	11	83	21	23	16
Ouvriers	9	20	28	38	26
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	11	56	100	100	100
Indéterminé	ns	14	43	ns	75
Niveau de diplôme					
Sans diplôme ou CEP	16	51	34	38	31
Brevet des collèges, CAP, BEP	10	52	25	28	22
Baccalauréat	8	67	26	28	22
Bac+2	2	61	10	10	10
Diplôme supérieur au Bac+2	2	63	9	9	9

Champ : population active de 15 ans ou plus, vivant en Guadeloupe, hors communautés.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2016.

Prix

Les bas tarifs énergétiques tempèrent l'inflation

En Guadeloupe, la moyenne des prix à la consommation régresse légèrement par rapport à 2015. La hausse des prix des produits de première nécessité neutralise les effets bénéfiques générés par un repli encore présent des tarifs de l'énergie.

Guy Mystille, Insee

En moyenne, entre 2015 et 2016 les prix ont baissé de 0,2 % en Guadeloupe, comme en Martinique. Ces deux départements font donc un peu mieux que la Guyane, où la baisse moyenne des prix est de 0,1 %. Dans ces trois régions, un effet de neutralisation des hausses dans certains postes par des baisses dans d'autres explique ces résultats.

Les tarifs énergétiques baissent, mais de moins en moins

Comme en 2015, les tarifs de l'énergie, en particulier ceux des produits pétroliers, contribuent de façon encore prépondérante à la baisse du niveau général des prix. Sur une année et en moyenne, ils sont en recul de 5,3 % et de 7,9 %. Toutefois, l'amplitude des baisses est de moins en moins forte au fil de l'année et notamment à compter du début du troisième trimestre 2016.

En mars, les tarifs énergétiques affichent une baisse encore conséquente de 8,4 %, dont 12,5 % pour les produits pétroliers. Ces baisses ne sont respectivement plus que de 1,6 % et 2,7 % en octobre. Cette inversion de tendance progressive s'explique par la lente remontée des tarifs du Brent à compter du mois de février 2016. En fin d'exercice, les prix de l'énergie, tous comme ceux des produits pétroliers sont désormais en hausse. Ce retournement de tendance n'est toutefois pas exclusif au

département de la Guadeloupe : il est aussi observé en Guyane et en Martinique.

L'alimentation est en hausse

En 2016, les prix de l'alimentation progressent en moyenne de 1,2 % par rapport à 2015. Au cours de l'année, les augmentations sont patentes, notamment en mai avec une progression de 1,8 % par rapport au mois de mai 2015. Parallèlement, les prix des produits frais progressaient de 4,4 % au cours du même mois.

Ces postes prépondérants dans le budget des familles guadeloupéennes ont davantage augmenté que diminué tout au long de l'exercice 2016. Les consommateurs ont ainsi été pénalisés par un second semestre mitigé. Après des prix en baisse en juillet, les mois d'août, de septembre et d'octobre affichent des hausses générées par celles des légumes et fruits frais. En octobre tout particulièrement, où les fortes pluies enregistrées sur l'île ont induit une baisse de l'offre de production et une hausse des prix.

Les prix des services ont augmenté en 2016

Les prix des services sont en légère augmentation en moyenne annuelle par rapport à l'exercice 2015. Cette faible hausse traduit assez mal les mouvements

mensuels des prix affectés à ce poste. Certains secteurs ont en effet exprimé des hausses de prix notables, neutralisées par des replis d'ordre de grandeur presque similaire. La hausse de 0,5 % est liée en partie à celle du secteur aérien qui pourtant a connu des fluctuations spectaculaires. En juillet par exemple, les prix des billets d'avion sur le trafic international ont augmenté de 35,6 %. À l'inverse, les prix des billets pour les vols internationaux et régionaux diminuaient respectivement de 24 % et de 20 % en septembre. Par rapport à 2015, les autres services affichent une hausse légèrement plus forte, de 0,7 % qui contribue à la hausse moyenne des prix sur un an.

Évolution en glissement et évolution en moyenne annuelle

Une évolution en glissement compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées en général d'un an ou d'un trimestre. En revanche, une évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente. Ces deux évolutions peuvent être très différentes. Par exemple, si l'année N-1 est fortement croissante et l'année N faiblement décroissante, alors l'évolution en moyenne annuelle peut être positive alors que l'évolution en glissement est négative..

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guadeloupe : <https://www.insee.fr/fr/statistiques?debut=0&theme=30&categorie=2&geo=REG-02&collection=105>

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guadeloupe en 2016 (en indice et en %)
Indice base 100 année 2015

Regroupements	Pondérations 2015	Indices 2015 moyens	Indices moyens 2016	Variation 2015/2016	Contributions à la hausse des prix en 2016
Alimentation	1 620	100,0	101,2	1,2	0,1
Produits Frais	179	100,0	102,2	2,1	0,0
Alimentation hors produits frais	1 441	100,0	100,8	0,8	0,1
Tabac	89	100,0	101,1	1,1	0,0
Produits manufacturés	3 341	100,0	100,0	0,0	-0,1
Habillement et chaussures	480	100,0	99,5	-0,5	0,0
Produits de santé	572	100,0	97,7	-2,3	-0,1
Autres produits manufacturés	2 289	100,0	100,5	0,5	0,1
Energie	694	100,0	94,7	-5,3	-0,4
Produits pétroliers	498	100,0	92,1	-7,9	-0,4
Services	4 256	100,0	100,5	0,5	0,0
Loyers et services rattachés (1)	774	100,0	100,4	0,4	0,0
Services de santé	715	100,0	100,4	0,4	0,0
Services de transports	223	100,0	94,6	-5,4	-0,1
Services de communications	409	100,0	99,8	-0,2	0,0
Autres services (2)	2 135	100,0	100,7	0,7	0,1
Ensemble	10 000	100,0	99,8	-0,2	-0,2

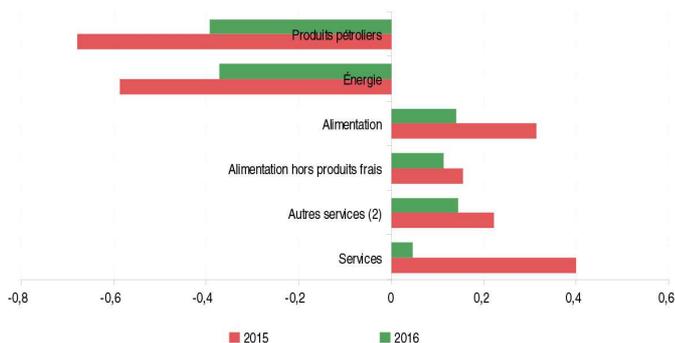
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les tarifs encore contraints de l'énergie favorisent la bonne tenue générale des prix

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

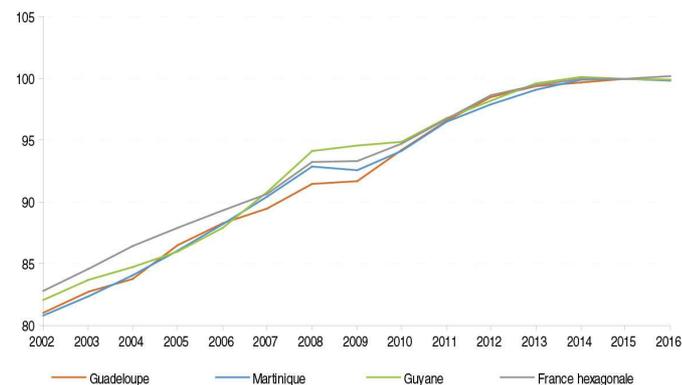


(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 En moyenne, une relative stabilité des prix

Évolution des prix entre 2002 et 2016 dans les DFA et en France hexagonale (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. À partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice. Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC. Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base. La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur la page web de cet indicateur.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Épargne-crédit

En 2016, l'activité bancaire poursuit sa progression

Dans une conjoncture économique plus favorable, l'activité de financement continue de croître en Guadeloupe en 2016, mais à un rythme moins soutenu. La collecte des dépôts enregistre pour sa part une croissance plus dynamique qu'en 2015.

Camille Louyot, Iedom

Une activité de financement en hausse

Avec 9,4 milliards d'euros, l'encours sain des crédits enregistre une augmentation de 3,7 % en 2016 (soit + 337,2 millions d'euros) après + 6,0 % un an plus tôt. L'évolution est essentiellement tirée par les entreprises qui demeurent les principales bénéficiaires du financement bancaire (45,3 % de l'encours sain), suivies par les ménages (39,2 %) et les collectivités locales (11,2 %).

Bonne performance des crédits aux entreprises

Totalisant 4,3 milliards d'euros, l'activité de crédit aux entreprises reste dynamique (+ 4,6 % sur un an après + 2,7 % en 2015). Cette évolution tient essentiellement à la bonne performance des crédits immobiliers (+ 5,5 % après + 1,2 %) qui représentent 55 % de l'encours sain des entreprises. Parallèlement, les crédits d'investissement (38 % de l'encours) progressent plus modérément qu'en 2015 (+ 4,9 % après + 8,5 %). En particulier, les crédits à l'équipement affichent une hausse moins marquée (+ 2,8 % en 2016 après + 10,7 %) et l'effort d'équipement des entrepreneurs individuels s'inscrit en baisse (- 9,8 %). Le crédit-bail renoue pour sa part avec la croissance (+ 17,6 %). Enfin, après s'être repliés un an plus tôt (- 5,1 %), les crédits d'exploitation se stabilisent (+ 0,3 % en 2016).

Croissance ralentie des crédits aux ménages

Les financements consentis aux ménages restent bien orientés en 2016 (+ 3,7 %

après + 9,9 % un an plus tôt) et s'élèvent à 3,7 milliards d'euros.

Les crédits à l'habitat (70 % de l'encours sain des ménages) sont moins dynamiques (+ 3,5 % après + 10,8 %) mais restent le premier contributeur à cette hausse.

Pour leur part, les crédits à la consommation enregistrent de nouveau une croissance soutenue (+ 5,1 % après + 7,8 % en 2015).

Hausse modérée des crédits aux collectivités locales

Les crédits octroyés aux collectivités locales augmentent plus modérément qu'en 2015 (+ 3,7 % après + 8,2 %) et atteignent 1,1 milliard d'euros.

Ce montant, porté à 92 % par les établissements de crédit locaux (ECIL), reste tiré par les crédits d'investissement (+ 6,9 %), qui représentent 97 % de l'encours total des collectivités locales.

Diminution des créances douteuses

Avec 416,5 millions d'euros, l'encours des créances douteuses brutes recule de 6,3 % sur un an (après - 7,6 % en 2015).

La proportion de ces créances douteuses dans l'ensemble des crédits consentis est également en retrait (- 0,6 point) et s'établit à 5,0 %, un niveau similaire à celui relevé dans les autres DOM.

Toutefois, les provisions, qui couvrent 62,4 % des créances douteuses brutes, poursuivent leur recul (- 11,1 % après - 12,8 % en 2015).

Une collecte des dépôts dynamique

La collecte nette d'épargne poursuit sa croissance en 2016. Les actifs financiers des agents économiques représentent 8,4 milliards d'euros. Ils augmentent de 5,5 % sur un an (soit + 437,9 millions d'euros), après + 4,7 % en 2015.

Pour la troisième année consécutive, la hausse est plus marquée pour les entreprises (+ 6,7 %) que pour les ménages (+ 3,7 %), qui représentent 70 % des dépôts.

Les dépôts à vue, principaux actifs financiers détenus (41,2 %), continuent de progresser à un rythme soutenu (+ 13,1 % après + 12,3 % en 2015), tirés par l'ensemble des agents économiques. A contrario, le recul des placements liquides ou à court terme se confirme (- 1,4 % sur un an après - 1,7 % en 2015), sous l'effet de la nouvelle baisse des placements indexés sur les taux de marché (- 10,1 % après - 7,7 %).

En dépit du niveau historiquement bas des taux d'intérêt des livrets réglementés, les comptes d'épargne à régime spécial restent orientés à la hausse (+ 1,7 % après + 0,8 % en 2015).

Devenus moins rémunérateurs, les livrets A restent stables en 2016 (+ 0,0 % après - 1,5 %) tandis que la croissance sur les livrets de développement durable ralentit de nouveau (+ 2,2 % après + 3,7 % en 2015 et + 6,9 % en 2014).

L'épargne longue maintient pour sa part son rythme de croissance (+ 2,9 % après + 2,6 % en 2015), soutenue par les plans d'épargne-logement (+ 4,8 %). ■

Pour en savoir plus

- Rapport Annuel Guadeloupe 2016 - Édition 2017 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : <http://www.iedom.fr/>.

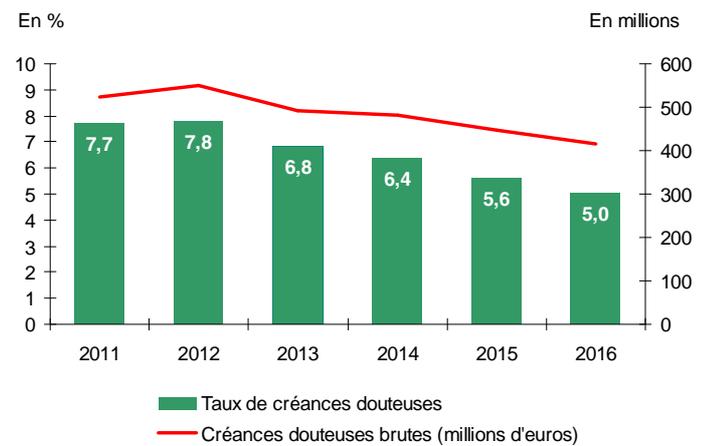
1 Chiffres clés

	Valeur 2016 (en milliers d'euros)	Évolution 2016/2015 (%)
Encours sain	9 396,9	3,7
dont Ménages	3679,4	3,7
dont Entreprises	4256,5	4,6
dont Collectivités	1 055,3	3,7
dont Autres agents	405,7	-4,6
Créances douteuses brutes	416,5	-6,3
Créances douteuses nettes	156,7	2,8
dont Ménages	61,4	7,8
dont Entreprises	89,7	2,9

Source : ledom.

3 La sinistralité de la place bancaire s'améliore

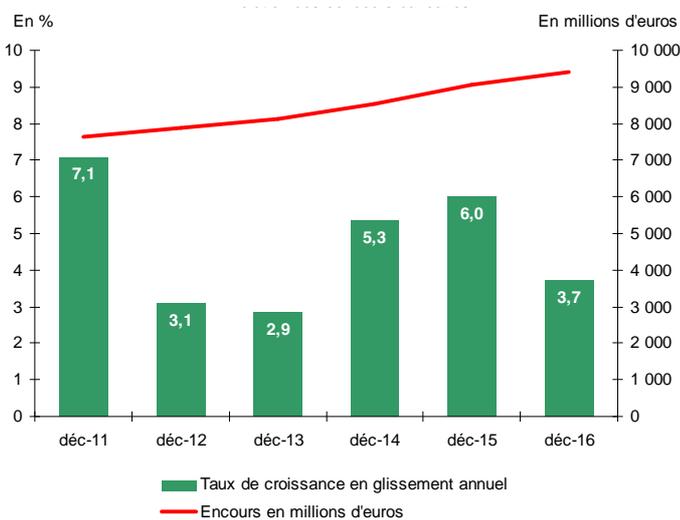
Évolution des créances douteuses



Source : ledom.

2 La distribution de crédits progresse

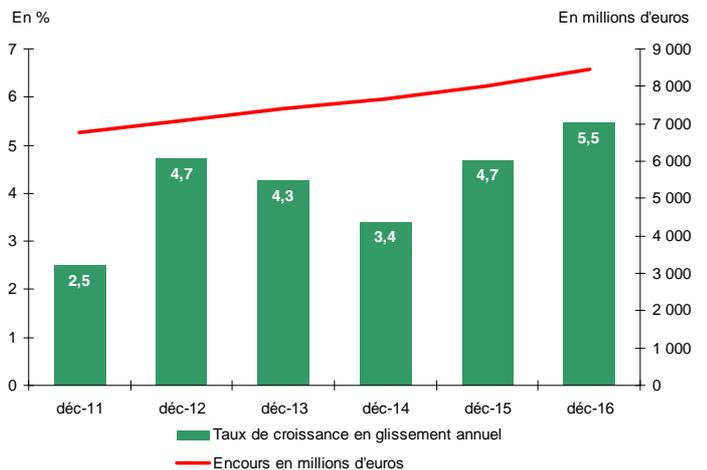
Évolution des concours bancaires



Source : ledom.

4 L'activité de collecte accélère

Évolution des actifs financiers



Source : ledom.

Démographie d'entreprises

Timide reprise des créations d'entreprises

En 2016, en Guadeloupe, les créations d'entreprises repartent timidement à la hausse (+ 0,4 %) après quatre années de baisse consécutive. Si le nombre de créations de sociétés individuelles est en baisse, il est compensé par la hausse du nombre de créations de sociétés. Cette dynamique concerne tous les secteurs d'activité hormis les services aux particuliers.

Marion Lauvaux, Insee

En 2016, 4 098 entreprises ont été créées en Guadeloupe. Après quatre années successives de baisse, le nombre de créations d'entreprises progresse de nouveau légèrement (+ 0,4 %).

L'augmentation des créations de sociétés y contribue fortement (+ 19,5 %). Le repli des immatriculations de micro-entreprises est encore fort (- 22,1 %), mais moins impactant, car elles ne représentent plus que 18,5 % des entreprises créées. Par rapport à la période 2009-2012, les nouveaux micro-entrepreneurs sont beaucoup moins nombreux.

En trois ans, le nombre de créations de micro-entreprises a été divisé presque par deux et s'établit à 759 en 2016. Le phénomène s'observe aussi en Guyane (- 26,5 %) et dans une moindre mesure en Martinique (- 5,1 %). Cette baisse intervient après la mise en place de nouvelles dispositions réglementaires qui semblent avoir rendu le statut moins attractif.

Fort gain des sociétés

En 2016, avec 1 899 immatriculations, le nombre de sociétés nouvelles augmente de 19,5 % et leur part dans l'ensemble des créations atteint 46,3 % soit 7,3 points de

plus qu'en 2015. En 2009, les sociétés nouvelles ne représentaient que le quart des créations. Dans tous les secteurs d'activité, les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour fonder leur entreprise. La plus forte augmentation émane du secteur des services aux particuliers avec 29,8 % de sociétés de plus qu'en 2015.

Les créations d'entreprises individuelles hors micro-entreprises sont orientées à la baisse. Elles diminuent de 4,8 % par rapport à 2015. Leur part dans la création d'entreprise atteint 35,1 % alors qu'elles représentaient 65 % des créations en 2008. Tous les secteurs d'activités sont touchés par cette diminution, sauf l'industrie (+ 12,8 %).

À l'échelle nationale, la hausse des créations d'entreprises est plus forte que celle de la Guadeloupe (+ 5,6 %). Parmi les trois régions Antilles-Guyane, seule la Martinique progresse plus fortement (+ 2,6), la Guyane est encore en repli (- 6,5 %).

Rebond dans tous les secteurs, sauf pour les services aux particuliers

Dans l'ensemble des créations, seul le secteur des services aux particuliers est encore en repli. La création d'entreprise

dans ce secteur baisse de 5,2 %, pour la cinquième année consécutive. L'augmentation des créations de sociétés (+ 21,8 %) ne compense pas la chute des entreprises individuelles et particulièrement des micro-entreprises qui représentent les trois quarts des créations du secteur.

Les quatre autres secteurs voient leurs créations d'entreprises augmenter par rapport à l'an dernier. Les services aux entreprises sont le secteur le plus dynamique (+ 3,7 %) après quatre ans de récession. L'industrie est également en hausse (+ 3,0 %), après deux années de recul. Les créations augmentent légèrement (+ 0,6 %) dans le secteur du « commerce, transport, hébergement et restauration », après la diminution de l'an dernier. À un rythme beaucoup plus lent (+ 0,2 %), le secteur de la construction confirme, en 2016, la reprise entamée en 2015.

Après quatre années de baisse, les défaillances d'entreprises sont en légère augmentation (+ 5,5 %) et concernent 309 entreprises en 2016. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés.

Avertissement : Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

(en nombre et en %)

	Sociétés	Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	Ensemble	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015
Guadeloupe	19,5	-4,8	-22,5	4 098	0,4
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	538 338	5,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Démographie des entreprises

(en nombre et en %)

	Évolution 2016/2015					Ensemble	
	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Créations de sociétés							
Guadeloupe	12,7	14,9	17,1	22,4	29,8	1 899	19,5
France métropolitaine	5,1	7,8	9,9	10,7	11,1	182 366	9,8
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entreprises							
Guadeloupe	12,8	-8,4	-4,9	-6,1	-4,5	1 440	-4,8
France métropolitaine	14,8	3,7	13,4	19,9	2,8	136 022	10,3
Demandes de création d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Guadeloupe	-26,3	-17,8	-36,1	-17,1	-22,4	759	-22,5
France métropolitaine	-9,7	-22,2	5,9	2,5	1,0	219 950	-0,1

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

3 Défaillances d'entreprises par département

(en nombre et en %)

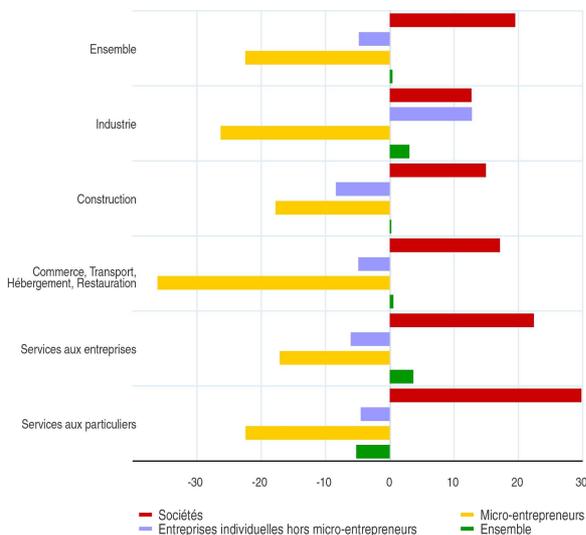
	Défaillances 2016	Évolution 2016/2015
Guadeloupe	309	5,5
France métropolitaine	56 675	-8,1

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/2017).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Guadeloupe

(en nombre et en %)



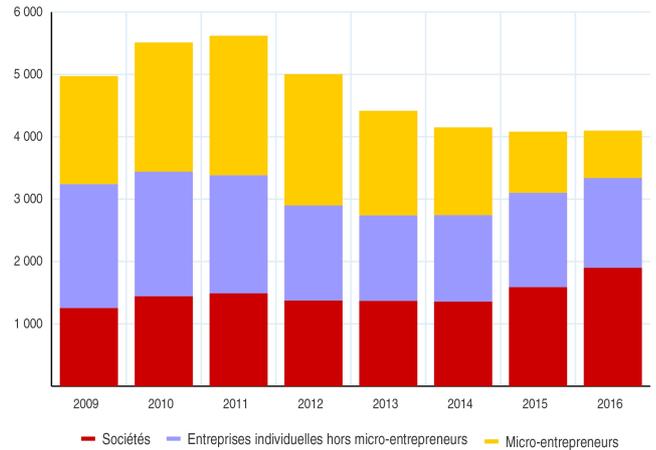
Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises dans la région Guadeloupe

(en nombre)



Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises en Guadeloupe

En indice base 100 en janvier 2005



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/03/2017).

Agriculture

2016, une année mitigée pour l'agriculture

Après une année 2015 marquée par la sécheresse, 2016 a été marquée par la tempête Matthew et des épisodes pluvieux en fin d'année. Aussi, le bilan de l'année agricole apparaît mitigé selon les secteurs. Le tonnage de cannes broyées n'est pas satisfaisant, mais il a tout de même réussi à dépasser les prévisions des professionnels du secteur. La richesse saccharimétrique estimée à 7,50 % demeure en revanche plutôt faible. La filière banane rebondit après une année 2015 médiocre avec une augmentation annuelle de 6,4 % des expéditions, sans pour autant retrouver leur niveau de 2014. Dans le secteur de l'élevage, la baisse de la production bovine se poursuit. La filière porcine augmente sa production de 12 % conduisant à une hausse de 5 % de l'ensemble de la production de viande locale.

Didier Fasson, Daaf

2016, une (très) mauvaise campagne sucrière

En 2016, le démarrage de la campagne sucrière est tardif avec une coupe qui débute le 03 mars à Marie-Galante et le 10 mars en Guadeloupe continentale. La fin de récolte intervient le 10 juin à la SRMG (Sucreries et Rhumeries de Marie-Galante), tandis que la date de fin de campagne à Gardel au Moule a fait l'objet de négociations au sein de la filière qui ont permis une prolongation de la coupe de deux semaines jusqu'au 09 juillet.

Le résultat de fin de campagne présente un volume de 524 386 tonnes de cannes broyées par les deux usines. Ce tonnage est largement inférieur à la moyenne décennale en raison des pluies de mars-avril. Il dépasse seulement celui de l'année 2013 qui correspond à l'unique campagne sous les 500 000 tonnes. La richesse en sucre subit une forte baisse de 1,8 point et s'établit à 7,50 %. Ce taux est le plus bas de la décennie 2007-2016 après celui de l'année 2011 qui avait atteint 7,48 %.

L'année 2016 est ainsi caractérisée à la fois par un faible tonnage et une faible richesse saccharimétrique. La conséquence directe est une production de sucre qui plonge à 41 552 tonnes, soit une baisse de 32 % par rapport à 2015. C'est la plus faible production de ces dix dernières années, la production moyenne de sucre s'établissant à 58 174 tonnes.

Avec la libéralisation du secteur sucrier européen à compter du mois d'octobre 2017, la nouvelle convention "canne 2016-2022" a été signée le 22 janvier 2016 entre les usiniers, les planteurs et l'État. Elle précise les conditions d'octroi des aides nationales et les engagements de chaque partenaire pour les campagnes sucrières 2016 et 2017.

Baisse de la production de rhum agricole

La production de rhums traditionnels atteint 74 272 hectolitres d'alcool pur (HAP) en 2016, soit une baisse de 5 % en

comparaison avec 2015. La production de rhum agricole perd un quart de la production 2015 et atteint 29 879 HAP. Son niveau se rapproche de celui de 2007 (29 587 HAP). Le rhum de sucrerie a progressé cette année de 16 % et atteint, avec 44 393 HAP, un niveau légèrement supérieur à la moyenne décennale. Le niveau de commercialisation a également augmenté en 2016 avec le marché local qui atteint 20 750 HAP, soit 12 % d'augmentation, et l'export qui est de 57 647 HAP, soit 6 % d'augmentation.

Une année de transition pour la banane

Avec 66 208 tonnes, soit une progression annuelle de 6,4 %, les expéditions de bananes ont repris des couleurs après une année 2015 en berne. Cette embellie de la production est cependant restée limitée à cause, d'une part, des suites de la sécheresse de 2015 sur le début de campagne (les niveaux de production habituels ont été retrouvés à partir du mois de mars) et, d'autre part, par les aléas climatiques qui ont sévi en fin d'année : la tempête Matthew du 28 septembre, et les importants cumuls de pluie de novembre et décembre qui ont fragilisé les bananeraies. Le profil de production de l'année 2016 est marqué par des expéditions à la baisse de 27 % sur la période des mois de janvier et février, et par un pic historiquement haut de 7 223 tonnes au cours du mois de septembre. La banane guadeloupéenne garde des prix fermes, avec un prix moyen payé au producteur qui augmente de deux centimes au kilogramme pour s'établir à 0,64 €/kg.

En 2016, la banane de Guadeloupe a bénéficié d'une enveloppe d'environ 31 millions d'euros au titre de l'aide européenne du POSEI (Programme d'options spécifiques à l'éloignement et à l'insularité), un dispositif d'aides financières versées aux producteurs de banane en matière d'approvisionnements, en compensation de l'éloignement géographique.

La production locale est soutenue par la viande porcine

Le nombre de bovins abattus en 2016 s'élève à 6 534 têtes, soit 8 % de baisse par rapport à 2015, et la production de viande, en baisse également de 4 %, est de 1 579 tonnes. Depuis 2010, le nombre de têtes de bovins abattus a reculé de 27 %, soit 4,4 % par an en moyenne.

La production de viande a baissé dans des proportions plus limitées à un rythme moyen de 3,5 % par an. Le poids moyen des carcasses est en effet en légère augmentation : il atteint 242 kg en 2016, contre 225 kg en 2010.

L'année 2016 a été marquée par une hausse significative du nombre de porcins abattus avec 18 551 têtes, soit une augmentation de 12 % au regard de l'année 2015. Tout au long de l'année, les volumes produits ont été sur une pente ascendante avec un pic à 3 300 porcins abattus au cours du mois de décembre, soit près de 20 % des abattages annuels.

L'augmentation du nombre de têtes abattues s'accompagne d'une augmentation du poids moyen qui atteint 76 kg (hausse de 4 %). Ces apports importants de viande fraîche locale (+17 %) peuvent conduire à des déstabilisations d'un marché local étroit.

Les volumes proposés par la viande porcine (1 400 tonnes) font désormais quasiment jeu égal avec la viande bovine (1 600 tonnes).

Au final, l'offre de viande locale est en hausse de 5 % par rapport à 2015 et atteint près de 3 000 tonnes.

1 Chiffres clés

La filière canne en 2016

	2016	2015
Cannes broyées (tonne)	596 222	661 080
* usines	524 386	586 344
* distilleries	71 836	74 736
Prix payés planteurs (euros/t)		
* part usines	26,11	32,94
* part État	31,20	25,39
* distilleries	59,13	58,00
Rémunération bagasse (Gardel euros/t)	10,85	6,80
Sucre produit (tonne)	41 552	61 084
Richesse en saccharine (%)	7,50	9,28
Mélasse (tonne)	24 839	26 802

Source : DAAF - Syndicat des producteurs de sucre et de rhum.

2 Une mauvaise campagne sucrière

Tonnage de cannes à sucre broyées par les usines sucrières sur dix ans (en tonnes)



Source : Chambre d'agriculture – Syndicat des Producteurs de sucre et de rhum.

3 Baisse du rhum agricole au profit du rhum de sucrerie

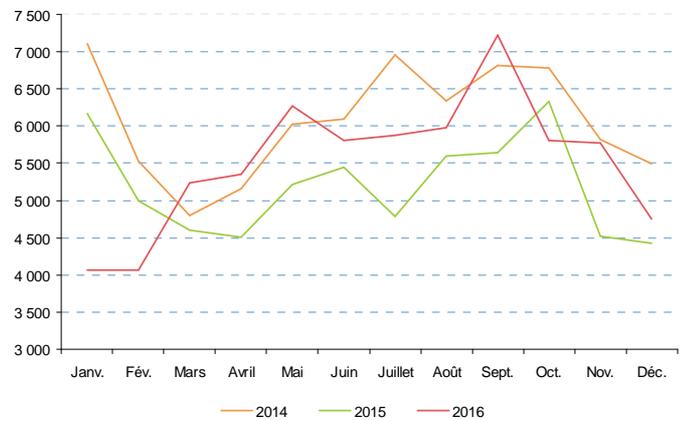
La filière rhum en 2016 (en hectolitre d'alcool pur, HAP)

Rhums traditionnels	Production		Commercialisation marché local		Exportations totales	
	2016	Évolution 2016/2015 (%)	2016	Évolution 2016/2015 (%)	2016	Évolution 2016/2015 (%)
Rhum agricole	29 879	-25,0	19 654	16,1	15 595	-0,7
Rhum sucrerie	44 393	15,8	1 096	-29,9	42 052	8,8
Total	74 272	-5,0	20 750	12,2	57 647	6,1

Source : Douanes.

4 Une année marquée par les aléas climatiques

Évolution des expéditions de bananes guadeloupéennes dans l'Union européenne (en tonne)



Source : CIRAD.

5 Baisse marquée des abattages de bovins et ovins

Abattages d'animaux par type de cheptel (en nombre et en %)

Catégorie d'animaux	Nombre de têtes abattues		Évolution 2016/2015 (%)	Tonnage 2016	Évolution 2016/2015 (%)
	2016	2015			
Bovins	6 534	7 070	-8	1 579	-4
Porcins	18 551	16 572	12	1 409	17
Caprins	447	596	-25	5	-17
Ovins	78	118	-34	1	-50

Source : DAAF – SALIM.

Construction

Une année 2016 en demi-teinte

En 2016, 3 500 projets de constructions de logements ont été autorisés, soit une augmentation de 30 % par rapport à 2015. Malgré tout, les ventes de ciment sont au plus bas et les performances du BTP marquent le pas.

Philippe MOUTY, Déal Guadeloupe

Le marché de l'immobilier est très favorablement orienté en 2016

Après une année 2015 historiquement faible en Guadeloupe, le nombre de permis de construire délivrés pour les logements augmente de 30 % en 2016 (*figure 1*). En parallèle, 2 800 logements ont été mis en chantier, soit une augmentation de 4 %. Cette forte divergence entre les dynamiques de ces deux indicateurs ne s'observe pas sur la France hexagonale. En effet, pour cette dernière, le taux de croissance est de 14 % pour les autorisations et de 12 % pour les mises en chantier (*figure 2*).

En dépit de ce rebond des autorisations de construire, le marché de l'immobilier marque le pas. En effet, si les mises en chantier progressent en 2016, la consommation de ciment continue de baisser (moins de 190 000 tonnes) pour atteindre son niveau le plus bas sur les dix dernières années (*figure 3*). Les fortes baisses des autorisations et des mises en chantiers en 2015 (respectivement - 32 % et - 10 % par rapport à 2014) sont certainement à l'origine de ce recul de l'activité.

En 2016, les logements individuels, qui représentent plus des deux tiers des 3 500 autorisations de construire, augmentent de 24 % par rapport à 2015 (*figure 4*). Le tiers restant de part de marché constitué de logements collectifs (y compris résidences pour personnes âgées, étudiants...) augmente de 40 % entre 2015 et 2016. Au total et sur les cinq dernières années, 18 000 projets de construction ont été autorisés, soit en moyenne 3 600 par an. Sur cette période, les projets ont reculé, en moyenne de 2 % par an en Guadeloupe.

La Riviera du Levant est très recherchée

Contrairement à 2015, le nombre de permis de construire augmente dans l'ensemble des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), à l'exception de la Communauté de Communes de Marie-Galante (*figure 5*).

Pour la première fois depuis dix ans, la Riviera du Levant est au premier rang des EPCI. Avec une hausse de 64 % en 2016, elle est la plus dynamique et représente près de 30 % des autorisations de l'année 2016. Cap Excellence, moteur de l'économie guadeloupéenne, augmente plus faiblement (8 %) que les autres EPCI en dehors de Marie-Galante mais représente 24 % des projets de constructions du territoire de la Guadeloupe. Ces deux EPCI regroupent 43 % de la population guadeloupéenne.

Les mises en chantier en légère augmentation

La progression des mises en chantier durant l'année 2016 est très contrastée : celles concernant les logements individuels baissent de 9 % et concentrent 46 % des mises en chantier total ; celles des logements collectifs y compris les résidences, sont en hausse de 18 % alors qu'elles représentent 32 % des mises en chantier.

La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et la Communauté de Communes de Marie-Galante (CCMG) sont les EPCI ayant les plus fortes hausses de mises en chantier (respectivement + 16 % et + 17 %). A contrario, Cap Excellence et Le Grand Sud Caraïbes sont en baisse (respectivement - 5 % et - 10 %).

Les mises en chantier de locaux non résidentiels en forte augmentation

Avec 118 milliers de m² de surface de plancher affectées à des mises en chantiers de locaux, c'est près de trois fois plus d'ouvertures de chantiers qu'en 2015, principalement dans les services publics (*figure 7*). À elles seules, les surfaces de locaux commencés dans les domaines de la santé et de l'action sociale représentent 97 % des locaux mis en chantier. Le secteur de l'hôtellerie connaît une forte baisse (- 60 %) ainsi que l'artisanat dans une moindre mesure (- 13 %). ■

Méthodologie

La base de données Sit@del2 rassemble les informations relatives aux autorisations de construire (permis accordés) et aux mises en chantier transmises par les services instructeurs (État, collectivités territoriales) au service statistique du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (MEDDE). Les mouvements relatifs à la vie du permis (dépôts, autorisations, annulations, modificatifs, déclarations d'ouverture de chantier, déclarations d'achèvement des travaux) sont exploités à des fins statistiques. Les séries de la construction utilisées pour le bilan économique sont élaborées à partir de cette base.

Pour tout renseignement complémentaire, cliquer sur les liens suivants :

<http://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/vpn.e2.rie.gouv.fr/fileadmin/documents/Themes/Logement-Construction/Construction/Logements>

http://statistiques.developpement-durable.gouv.fr/vpn.e2.rie.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/Documents_de_travail/2016/doc-travail-21-methodologie-estimations-date-reelle-sitadel2-b.pdf

Les estimations des logements autorisés en date réelle fournissent par anticipation les niveaux d'autorisation à la date de l'événement. Les estimations de logements mis en chantier corrigent le défaut d'exhaustivité observé dans la remontée des annulations et des déclarations d'ouverture de chantier.

Les estimations s'appuient sur des méthodes statistiques et économétriques décrites dans la notice méthodologique téléchargeable sur le site du SoeS.

Avant le 1^{er} juillet 2015, les demandes de permis de construire pour les communes de moins de 10 000 habitants étaient instruites par la DEAL. À compter du 1^{er} juillet 2015, suite à la mise en œuvre de la loi ALUR, ces communes instruisent elles-mêmes leurs dossiers. La mise en place de cette procédure a entraîné un retard des remontées statistiques.

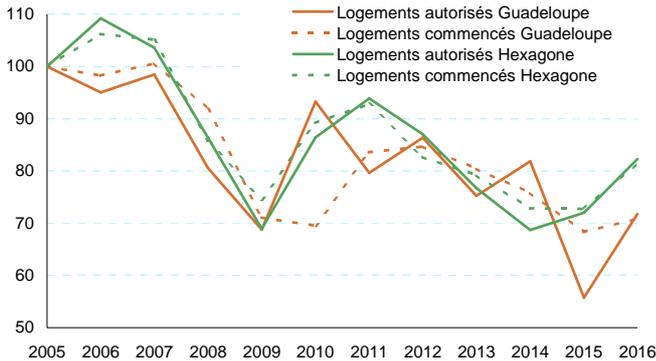
1 Chiffres clés

	2014	2015	2016	Évolution 2016/2015 (%)
Nombre estimé d'autorisations de construire	4 000	2 700	3 500	30
dont logements individuels	2 500	1 900	2 400	26
dont logements collectif/résidence	1 500	800	1 100	38

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SoeS, Sit@del estimation logements autorisés fin mars 2017.

2 Hausse de la construction en 2016

Évolution de la construction de logements (en indice, base 100 en 2005)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SoeS, Sit@del estimation logements autorisés fin mars 2017.

3 La consommation de ciment à son niveau le plus bas

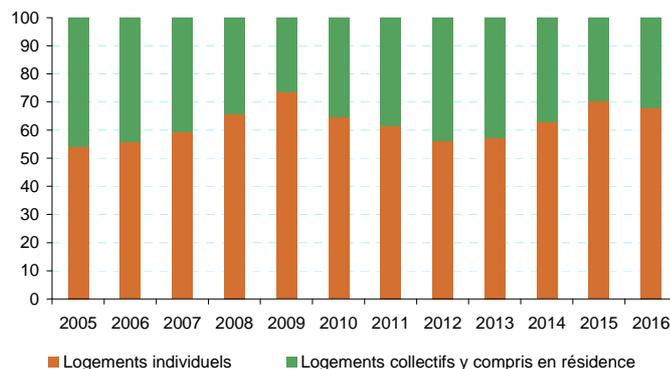
Consommation de ciment en Guadeloupe (en tonne)



Source : Source : Lafarge, Ciments Antilles, ledom, Guadeloupe hors Iles du Nord.

4 Une part importante de logements individuels

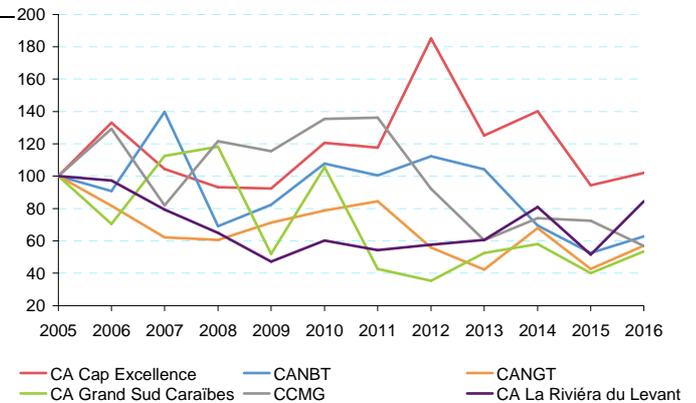
Répartition des logements autorisés selon le type de construction (en %)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : Sitadel, estimation logements autorisés fin mars 2017.

5 Forte augmentation des permis de construire pour la Riviera du Levant

Répartition des logements autorisés en Guadeloupe par EPCI (en indice, base 100 en 2005)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SoeS, Sit@del estimation logements autorisés fin mars 2017.

6 Stabilité des surfaces autorisées en moyenne annuelle

Constructions des surfaces de plancher autorisées (en millier et %)

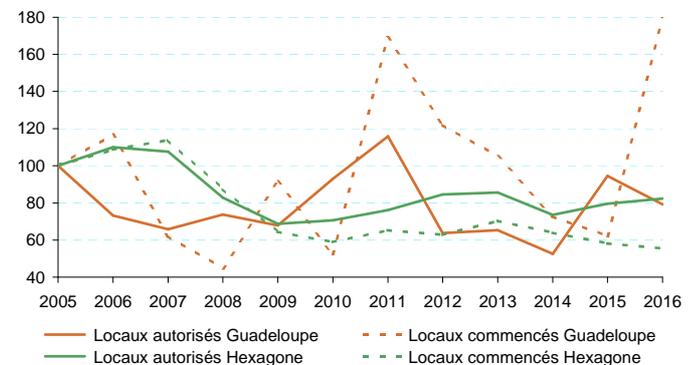
	Guadeloupe			Hexagone		
	Surfaces autorisées en 2016 (en millier de m ²)	Évolution 2016/2015	Évolution moyenne annuelle 2015/2010 (1)	Évolution 2016/2015	Évolution moyenne annuelle 2015/2010 (1)	
Artisanat	1	-25,6	5,2	0,5	-3,8	
Bureaux	20	20,7	-10,5	8,6	0,2	
Commerce	21	43,3	-7,0	8,5	-2,5	
Entrepôt	18	-3,6	7,0	17,8	4,3	
Exploitation agricole ou forestière	8	-36,1	-26,9	-10,7	-3,7	
Hébergement hôtelier	8	93,7	-3,1	-6,6	2,2	
Industrie	8	-11,2	32,4	8,3	-3,2	
Service public ou d'intérêt collectif	53	-45,6	22,4	8,1	-8,7	
Ensemble locaux autorisés	136	-21,4	0,9	2,9	-2,9	

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SoeS, Sit@del estimation logements autorisés fin mars 2017.

7 Hausse des locaux commencés en 2016

Évolution de la construction de locaux non résidentiels (en indice, base 100 en 2005)



Note : données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle.
 Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.
 Source : SoeS, Sit@del estimation logements autorisés fin mars 2017.

Avertissement

En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

Transport maritime

2016, un bon cru pour l'activité portuaire

L'année 2016 peut être considérée comme une année record pour l'activité du Grand Port Maritime de Guadeloupe. Les trafics de transbordement, de véhicules et de passagers sont en croissance. La Martinique est le principal port partenaire après la France hexagonale.

Olivier PIERROT, GPMG

En 2016, le trafic de fret atteint 3 721 677 tonnes brutes de marchandises et 212 259 EVP (équivalent vingt pieds), soit respectivement une augmentation de 3 % pour le fret et de 5 % pour les conteneurs. Avec 1 114 886 passagers, le trafic de passagers augmente de 2 %.

Le transport de marchandises conteneurisées et de vracs solides dopent le trafic

La répartition du trafic est homogène. Les importations, qui alimentent la consommation locale, augmentent en volume et représentent 36 % du trafic total (contre 43 % en 2009 ou 2010). Les exportations sont également en hausse et leur poids reste stable (31 %). Le transbordement atteint 31 % du total du trafic de marchandises.

Les marchandises diverses conteneurisées constituent la masse principale du trafic (54 %). Viennent ensuite le vrac solide (23 %), le vrac liquide (17 %) et les marchandises diverses non conteneurisées (6 %).

Le trafic de vrac liquide diminue de 10 %, aussi bien à l'importation qu'à l'exportation. Cette baisse s'explique par une importation d'hydrocarbures plus importante en 2015 de la part d'Électricité de France. Le trafic de vracs solides augmente sensiblement à l'import, notamment grâce au trafic de charbon et surtout de sable local, dont l'extraction avait été interrompue depuis 2012. En revanche, les exports de sucre brut diminuent d'un tiers, en raison d'une mauvaise récolte cannière. Les imports de matériaux de construction (clinker, agrégats, pouzzolane) chutent également, en lien avec l'atonie de l'activité BTP sur la Guadeloupe.

Le trafic de marchandises diverses augmente de 3 %. Cette évolution est due au maintien du trafic domestique (consommation locale de la Guadeloupe) et du transbordement sur la place portuaire.

Depuis quelques années, le transbordement constitue un enjeu majeur du trafic maritime mondial et le Grand Port Maritime de Guadeloupe (GPMG) s'est positionné depuis 2004 sur cette activité. Le transbordement atteint 950 000 tonnes de marchandises, soit une évolution annuelle de +2 % en tonnage brut. En 2016, un trafic de transbordement de véhicules, auparavant opéré à Trinidad et Tobago et initié en 2015, a connu un essor conséquent avec plus de 8 000 véhicules transbordés.

Dans le même temps, 66 000 EVP ont transité par les installations du GPMG, ce qui constitue un record pour la place portuaire.

Le GPMG s'étend sur quatre sites : Jarry concentre 95 % des échanges, les 5 % restants se répartissent uniformément entre Pointe-à-Pitre, Basse-Terre et Folle-Anse (Marie-Galante) (figure 1).

La Martinique : principal port partenaire après la France hexagonale

À l'importation, en tonnage, les ports de France hexagonale (Le Havre, Nantes-Montoir, Dunkerque, Rouen, Marseille) sont les principaux partenaires avec 25 % de l'ensemble des échanges. Suivent les ports de Martinique (14 %), de Colombie (10 %), du Surinam (10 %).

La Guadeloupe importe ses biens de consommation principalement de France hexagonale. Les hydrocarbures et agrégats (en partie) proviennent de la Martinique. Les échanges avec le Surinam concernent

le riz, le bois ou encore la banane, notamment en transbordement. Enfin, le charbon provient de Colombie et plus particulièrement de Santa Marta.

Les exportations guadeloupéennes vers les ports de France hexagonale représentent 42 % des échanges (en tonnage). Il s'agit en particulier des exportations de bananes (vers Dunkerque) et de sucre (vers Marseille). Plus proche géographiquement, la Martinique, deuxième partenaire commercial, concentre 12 % des échanges, notamment des produits manufacturés. La Guyane représente 4 % des échanges.

Trafic de passagers : une année record grâce au trafic archipel

Après avoir approché 1,1 million de passagers en 2015, la place portuaire dépasse ce niveau en 2016 (figure 2). Le trafic augmente (+1 %) en raison essentiellement de la croissance (+63 000 passagers) du trafic archipel (Marie-Galante et les Saintes). Cette évolution permet de compenser les baisses sur la croisière (-11 %) et le trafic inter-îles (-12 %) (figure 3).

Pour la croisière, les difficultés rencontrées par la compagnie Pullmantur ont engendré la perte de dix huit escales en interporting. Pour le trafic inter-îles, la concurrence aérienne, plus forte en particulier sur la Martinique, entraîne une érosion du trafic. ■

1 Un trafic de marchandises en croissance en 2016

Trafic de marchandises entre 2007 et 2016 (en tonne)



Source : GPMG

2 Le nombre de passagers franchit la barre du 1,1 million

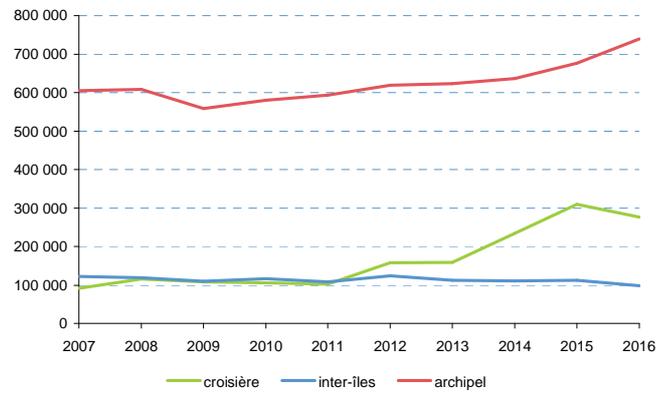
Transport maritime de passagers selon le type en 2016 (nombre de passagers)

	Passagers transportés	Évolution 2015-2016
Croisière	276 293	-11%
Archipel (Marie-Galante, Les Saintes)	739 722	9%
Inter-îles (Martinique, Dominique, Sainte-Lucie)	98 871	-12%
Total	1 114 886	2%

Source : GPMG

3 Le trafic archipel favorise un nouveau record pour le trafic de passagers

Transport maritime de passagers selon le type (nombre de passagers)



Source : GPMG

Transport aérien

Le transport aérien s'envole vers de nouveaux horizons

En 2016, le secteur du transport aérien présente un de ses meilleurs bilans. L'aéroport international Guadeloupe Pôle Caraïbe enregistre son plus important trafic de passagers depuis sa création. Signe de stabilité, il franchit pour la quatrième année consécutive le cap des deux millions de passagers. Après avoir connu un net retrait en 2015, le fret aérien affiche de meilleurs résultats. Le secteur du transport aérien continue de croître plus rapidement que l'économie.

Gérald Servans, Insee

En 2016, plus de deux millions de passagers sont partis ou arrivés à l'aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe. Avec 2 253 284 passagers, l'aéroport réalise ainsi sa meilleure performance. C'est la quatrième année consécutive que le cap des deux millions de passagers est franchi, ce qui constitue une première historique. Le trafic de passagers progresse de 7,8 % et dépasse ainsi le pic de 2000 (2 117 232 passagers).

Ces résultats restent à relativiser dans le contexte du secteur. Les aéroports d'outre-mer et français, voire de l'ensemble des pays européens, progressent (respectivement 4,7 %, 3,1 % et 6,7 %) mais pas dans une telle mesure. La relative progression des aéroports français est peut-être en lien avec le contexte sécuritaire.

L'environnement politique et économique mondial actuel (taux d'intérêt et cours du pétrole bas, reprise de la croissance notamment) est favorable au développement du transport aérien, notamment d'une destination touristique telle que la Guadeloupe. Ce résultat permet à Pôle Caraïbe de rester au premier rang des aéroports dominiens et dixième au niveau national.

Pôle Caraïbe : premier aéroport domien

La métropole et l'Europe restent les premières destinations et représentent 60 %. Avec 1 253 240 passagers, Paris demeure la première destination et réalise sa meilleure performance ; le trafic a progressé de 53 619 passagers (+ 4,5 %).

En lien avec la révision en mars 2016 des grilles tarifaires d'Air Caraïbe et d'Air Antilles, le trafic régional est aussi en forte augmentation. Il progresse de 13 % et contribue presque pour moitié à la croissance du trafic de 2016 (+ 48 %). Fort-de-France (428 609 passagers) et Saint-Martin Grand-Case (160 043 passagers) demeurent les deuxième et troisième destinations les plus empruntées et progressent respectivement de 17,55 % et 10,43 %.

Les liaisons avec l'Amérique du Nord et le Canada continuent de progresser. Elles bénéficient de l'ouverture, en décembre 2016, de nouvelles lignes à destination notamment de New York et le renforcement de celles vers Montréal.

Les liaisons avec l'Amérique du Nord représentent désormais un trafic conséquent de 105 540 passagers et affichent une évolution de + 55,3 %. New York, avec 23 628 passagers en 2016, se place directement à la neuvième place des destinations au départ de Pointe-à-Pitre.

L'ouverture de Cuba a aussi offert de nouvelles possibilités. Le nombre de passagers à destination de Cuba augmente (+ 120,26 %). À partir de 2017, Air Caraïbe s'associe avec la compagnie actuelle, Cubana de aviacion, pour desservir le pays. Cette arrivée conjuguée à la présence de la compagnie MSC Cruise Lines sur La Havane, ouvre une perspective de développement de la liaison. Les premiers résultats pour l'année 2017 tendent à

confirmer le développement et le potentiel croissant de ces différentes liaisons.

Le fret aérien n'est plus à quai

Le fret aérien reprend sa progression en 2016. Avec 10 541 tonnes de marchandises traitées, le fret aérien enregistre une reprise de son activité (+ 4,26 %), soit une progression de 3,52 % des importations et de 5,76 % des exportations. En constante progression depuis 2011, l'activité du fret aérien avait subi un net recul en 2015 (- 8,05 %). Ce résultat reste en retrait de sa meilleure performance enregistrée (11 483 tonnes en 2011).

Au-delà de la concurrence en termes de prix, le fret aérien est aussi retenu pour les produits ne supportant pas le temps d'acheminement par voie maritime. Cette progression du fret à l'export peut tirer son origine de meilleures exportations des denrées périssables, dont notamment d'une meilleure saison de l'activité melon.

Enfin, le trafic de la Poste est en augmentation de 2,30 % sur l'année 2016. Ceci est peut être en lien avec l'évolution des grilles tarifaires et des politiques de bagages de certaines compagnies aériennes. Le rôle du transport, particulièrement aérien, pour la Guadeloupe demeure central dans le cadre de son développement économique et social. ■

1 Chiffres clés

	Nombre	Évolution 2016/2015 (%)
Passagers	2 253 284	7,80
dont France	1 254 706	4,4
dont DOM	667 514	13
autres	331 064	11,5
Fret commercial	10 541	4,26
La Poste	3 336	2,3

Note : données brutes.

Source : Union des aéroports français.

2 Une année 2016 marquée par le développement des lignes internationales low cost

Passagers des aéroports (nombre en millier et évolution en %)

	Guadeloupe			France métropolitaine		
	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2016/2012 (1)	Passagers 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015	Évolution annuelle moyenne 2016/2012 (1)
Lignes nationales	1 922	7,2	2,1	48 982	2,9	0,8
Lignes internationales	238	12,3	10,6	125 485	3,0	0,3
Transit	93	9,5	7,5	509	11,1	-7,9
Total	2 253	7,8	3,1	174 976	3,0	2,7
dont lignes à bas coût (low cost)	43	504,8	84,2	52 930	10,7	10,5
Part des lignes à bas coût (low cost)	1,9	460,9	184,2	30,2	7,5	7,7

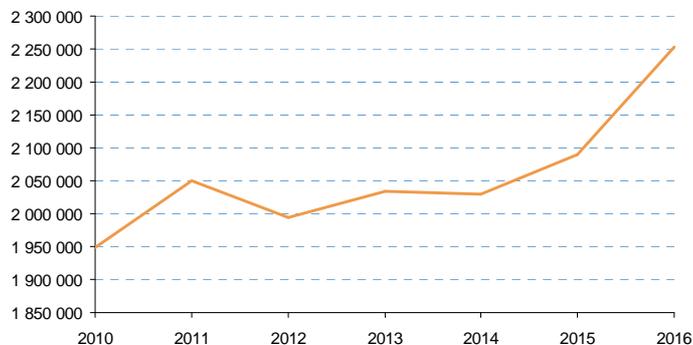
Note : données brutes

(1) : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Union des aéroports français.

3 Plus de 2,2 millions de passagers en 2016

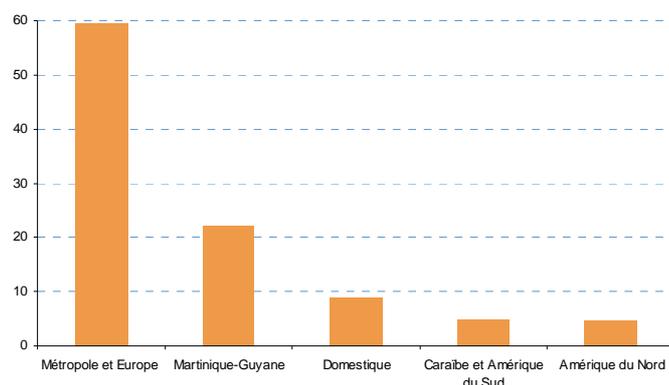
Évolution du nombre de passagers de l'aéroport pôle caraïbe sur vols commerciaux (en millier)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

4 La ligne transatlantique représente 60 % du trafic

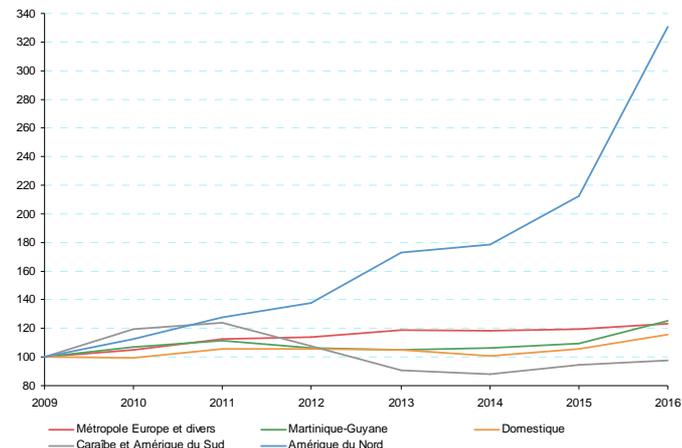
Répartition du trafic passager par réseau en 2016, hors transit (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

5 Le trafic de passagers avec l'Amérique du Nord double entre 2013 et 2016

Répartition du trafic passagers par réseau, hors transit (en %)



Source : Aéroport Guadeloupe Pôle Caraïbe.

6 Le fret aérien redécollé

Évolution annuelle du fret aérien entre 2010 et 2016 (en tonne)



Source : Union des aéroports français.

Tourisme

Reprise de la fréquentation hôtelière

L'activité hôtelière de Guadeloupe se revigore en 2016 avec une augmentation de 3 % des nuitées après une période d'atonie entre 2014 et 2015. La durée moyenne de séjours reste stable. La clientèle demeure majoritairement française, bien que moins nombreuse que les années précédentes, tandis que la clientèle étrangère ne cesse de progresser.

Maud Tantin-Machecler, Insee

Avec un peu plus d'un million de nuitées en 2016, la fréquentation touristique se revigore en Guadeloupe et retrouve son niveau de 2010. Le nombre de nuitées a augmenté de 2,9 % par rapport à 2015. Après une forte baisse de 11 % entre 2013 et 2014, le taux de croissance annuelle moyenne se situe à -0,6 % entre 2010 et 2015.

Dans l'Hexagone, la situation est différente : le nombre de nuitées diminue de 1 %, alors que la croissance annuelle moyenne entre 2010 et 2015 reste positive avec un taux de 0,6 %.

Embellie de la clientèle étrangère

Près de 279 000 touristes sont arrivés dans les hôtels en 2016, 1 % de plus qu'en 2015, après une baisse de 4 % entre 2014 et 2015. La hausse de la fréquentation hôtelière est portée essentiellement par l'augmentation de 26 % de la clientèle étrangère, la clientèle française ayant diminué de 3 %.

La clientèle touristique de Guadeloupe reste française. Néanmoins, leur proportion a diminué ces dernières années, passant de 88 % en 2014 à 86 % en 2015 pour atteindre 83 % en 2016. À l'inverse, la part de la clientèle étrangère est en augmentation, elle passe respectivement de 12 % à 14 % pour atteindre 16 %.

Une fréquentation maximale toujours en février

Le taux d'occupation de l'hôtellerie guadeloupéenne se situe à 56,3 % en 2016, soit une baisse de 2,6 points par rapport à

2015, alors qu'il avait marqué une embellie de 4,4 points entre 2014 et 2015.

En Guadeloupe, la saison touristique s'amorce réellement à partir du mois d'octobre avec des taux d'occupation qui augmentent continûment pour atteindre le pic de l'année au mois de février où il se situe généralement à plus de 70 % (76,6 % en 2016, après 74 % en 2015). Il décroît ensuite régulièrement jusqu'au mois de juin, remonte en juillet-août, période des grandes vacances scolaires et des congés bonifiés, pour diminuer à nouveau en septembre, mois le plus creux de l'année. En 2016, le taux d'occupation du 1^{er} trimestre est meilleur qu'en 2015 et 2014.

L'hébergement hôtelier en hausse

En 2016, plus d'un million et vingt mille chambres sont offertes dans l'hôtellerie guadeloupéenne, soit une évolution annuelle de 2,7 %. Cette remontée, fait suite à une année 2015 marquée par une forte baisse de 10,5 % des chambres offertes par rapport à 2014, alors qu'elles étaient stables entre 2013 et 2014.

Entre 2010 et 2014, le rythme annuel moyen de croissance était, certes, déjà négatif (-0,2 %), mais dans une moindre mesure qu'entre 2012 et 2016 (-2,3 %).

Quoiqu'il en soit, malgré l'augmentation de plus de 26 400 chambres offertes, de plus de 28 600 nuitées et de plus de 2 400 arrivées en 2016 par rapport à 2015, le taux d'occupation des hôtels a baissé de 2,6 points, signe que l'hébergement touristique se diversifie en Guadeloupe.

Légère augmentation de la durée moyenne de séjour

En 2016, la durée moyenne de séjour en Guadeloupe est de 3,6 jours, soit 0,1 jour de plus qu'en 2015 et 0,3 jour de plus qu'en 2014. Elle varie fortement selon les mois, passant de 4,8 jours en février à 2,4 jours en septembre. Cette légère hausse est à porter au compte des touristes français pour lesquels la durée moyenne de séjour augmente de 0,1 jour entre 2015 et 2016, alors qu'elle diminue de 0,2 jour pour les touristes étrangers sur la même période. ■

Les îles du Nord

Avec près de 447 000 nuitées et plus de 143 000 arrivées, la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie des Îles du Nord se situe à 3,1 jours, soit un demi-jour de moins qu'en Guadeloupe. Avec plus de la moitié des chambres occupées, le taux d'occupation atteint 60,1 %, soit +3,8 points qu'en Guadeloupe.

1 3 % de nuitées de plus qu'en 2015, 1 % de moins dans l'Hexagone

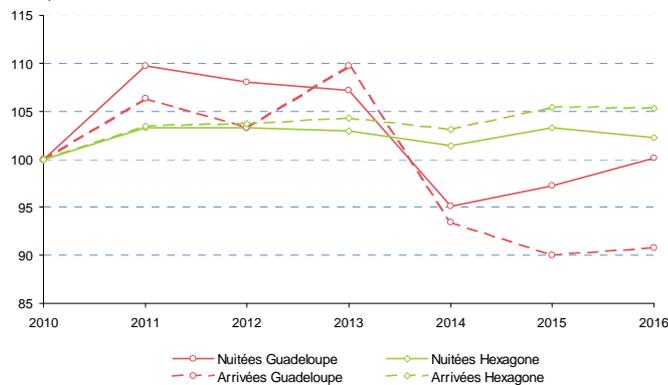
Les nuitées dans les hôtels de Guadeloupe en 2016

	2016 (en millier)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %)*
Guadeloupe	1 001	2,9	-0,6
France hexagonale	200 089	-1,0	0,6

* : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.
Champ : hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Augmentation des nuitées en Guadeloupe, baisse dans l'Hexagone

Évolution des nuitées et des arrivées dans les hôtels (en indice, base 100 en 2010)



Champ : hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 82 % des clients viennent de l'Hexagone

Fréquentation des hôtels en 2016 (en millier et jour)

	2014	2015	2016	Évolution 2015/2014 (en %)	Évolution 2016/2015 (en %)
Arrivées	287	276	279	-3,8	0,9
Français	253	237	230	-6,2	-3,2
Étrangers	34	39	49	13,9	25,7
Part des arrivées étrangères	11,8	14,0	17,5	//	//
Nuitées	951	972	1 001	2,2	2,9
Français	824	810	807	-1,7	-0,3
Étrangers	127	162	193	27,5	19,4
Part des nuitées étrangères	13,4	16,7	19,3	//	//
Durée moyenne de séjour (en jour)	3,3	3,5	3,6	//	//
Français	3,3	3,4	3,5	//	//
Étrangers	3,8	4,2	4,0	//	//
Taux d'occupation	54,5	58,9	56,3	//	//
Chambres offertes	1 110 947	983 929	1 020 347	-10,5	2,7
Chambres occupées	605 022	585 424	574 950	-3,2	-1,8

Champ : hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Une occupation maximale en début d'année

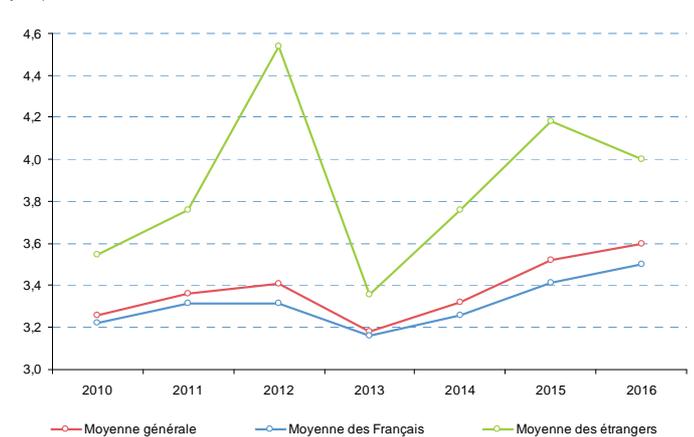
Évolution du taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie guadeloupéenne (en indice, base 100 en 2010)



Champ : hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Des durées moyennes de séjour en baisse par rapport à 2015

Évolution des durées moyennes de séjour dans les hôtels de Guadeloupe (en jour)



Champ : hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

Champ

Hôtels de Guadeloupe et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source

Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Stabilité du solde des échanges commerciaux

Le solde du commerce extérieur de la Guadeloupe est stable en 2016, comme en 2015 : le montant des importations est en retrait de 2 % et celui des exportations augmente de 7 %. Cette stabilité en valeur du commerce extérieur est concomitante d'une très faible inflation locale, régionale et nationale, dans un contexte de contraction de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbe. La croissance des échanges mondiaux en 2016 est la plus faible depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes.

Jean-Baptiste Berry, Clémentine Garandeau, Insee

Les importations en 2016 : reflet de l'évolution des prix du pétrole et du déstockage

En 2016, la poursuite du recul des prix des produits pétroliers en moyenne annuelle a diminué mécaniquement la facture des importations comme des exportations de ces produits : en retrait de 30 %, les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 300 millions d'euros, essentiellement en provenance des raffineries de la zone européenne et de la Martinique. Les déstockages de produits pétroliers pèsent sur le dynamisme des échanges en 2016.

Avec une demande des ménages en progression modérée du fait notamment de la faiblesse du dynamisme démographique, les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont stables à -0,4%. La demande intérieure des entreprises en biens d'investissement serait également stable en 2016 : les importations de biens d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique restent presque inchangées à hauteur de 420 millions d'euros. Les importations adressées à l'industrie automobile sont en hausse de 6 % : 240 millions d'euros en 2016.

L'hexagone avec 60 % du montant des importations, reste le principal partenaire de la Guadeloupe en 2016. Derrière la métropole, les pays de l'Union européenne et les États-Unis restent en deuxième et troisième position, et représentent respectivement 13 % et 5 % des importations. Les importations de marchandises en provenance de la Chine sont stables à 4 %. L'évolution orientée à la baisse des prix des produits pétroliers explique le retrait des importations en provenance de Martinique.

Les exportations en hausse de 7 %

En 2016, les exportations de marchandises sont en hausse de 7 %. Cette évolution s'explique en partie par les

variations des volumes de réexpédition de produits pétroliers. Après une année 2015 en retrait, les ventes de produits de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche sont en progression de 9 %.

Les exportations vers l'hexagone, partenaire privilégié de la Guadeloupe, représentent la moitié des échanges. Les exportations vers la Martinique occupent toujours la deuxième place, avec 17 % du montant des échanges. ■

Les importations de biens de consommation et d'investissement

L'orientation choisie pour l'analyse du commerce extérieur est de considérer les importations comme composante de l'offre globale de l'économie de la collectivité territoriale, et leur accroissement comme ne réduisant pas mécaniquement l'activité économique. Ainsi la convention comptable qui consiste à considérer les importations comme contribution négative à la croissance n'est pas l'approche privilégiée : les importations n'ont un effet négatif que lorsqu'elles se substituent à la production domestique. L'accent est donc mis sur la composition en biens de consommation et d'investissement importés de la demande domestique.

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services et les dépenses des touristes.

Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 36,9 % et 40,4 % du total des exportations. Les échanges de services représentaient cette même année 13,8 % de l'ensemble des importations.

Année médiocre pour le commerce mondial et activité économique régionale en contraction

En 2016, la poursuite de la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial. Ce dernier a néanmoins nettement accéléré au second semestre, éclaircissant une année médiocre. Sur l'ensemble de l'année, le volume du commerce mondial est moins dynamique qu'en 2015 : en moyenne annuelle, après avoir déjà fortement ralenti en 2015 (+2,4 %), la croissance des échanges mondiaux s'est établie à seulement +1,5 % en 2016, soit la plus faible progression depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes. En 2016, avec une contraction de -1%, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbe est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009.

L'espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe. Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant. On y distingue un groupe de pays signataires de la Convention de Lomé et de l'Accord de Cotonou (pays ACP pour Afrique, Caraïbes et Pacifique) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

1 Chiffres clés

Évolution des importations et exportations de la Guadeloupe de 2011 à 2016 (en million d'euros)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Importations	2 632	2 616	2 731	2 590	2 590	2 528
Exportations	248	204	263	205	209	223
Solde des échanges de biens	-2 385	-2 413	-2 468	-2 386	-2 382	-2 305

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Repli des importations de produits pétroliers

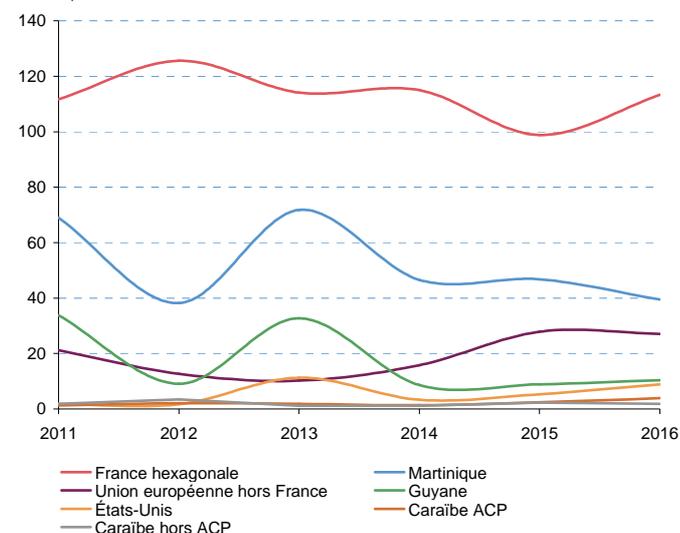
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en million d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2016	Valeur	Évolution en 2016
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	59,1	2,7	36,2	8,5
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	25,8	0,0	12,8	1,3
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	435,5	-0,4	55,1	-1,2
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	302,0	-29,7	11,1	-41,8
C3 - Equipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	419,6	1,3	22,0	35,6
C4 - Matériels de transport	312,5	17,8	41,4	83,7
dont industrie automobile	238,8	6,1	6,6	45,0
C5 - Autres produits industriels	953,3	1,4	43,7	-9,3
dont pharmacie	159,1	-1,6	1,1	3,9
Autres	20,5	-1,9	1,2	44,8
Total	2 528,3	-2,4	223,4	7,1

Source : Douanes, calculs Insee.

3 Reprise des exportations vers l'hexagone

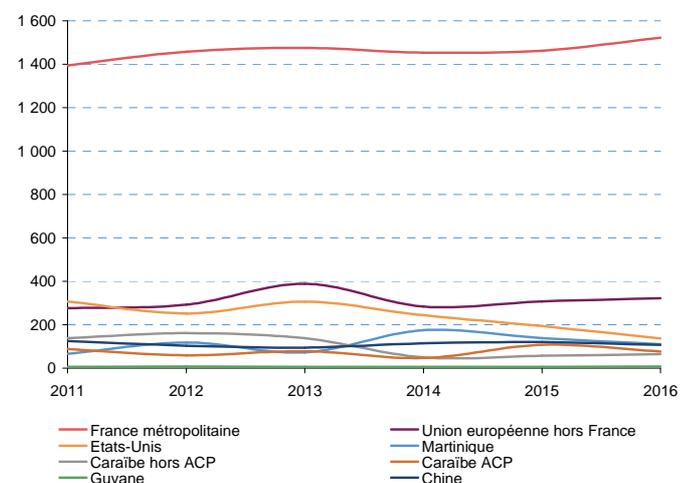
Répartition des exportations selon leur destination de 2011 à 2016 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 Prépondérance des importations en provenance de l'hexagone

Répartition des importations selon leur provenance de 2011 à 2016 (en million d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Martinique

2016 : une année globalement positive pour la Martinique sur le plan économique

Les voyants de l'économie martiniquaise restent au vert en 2016. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse. La situation financière des ménages est satisfaisante ; l'encours sain de crédit augmente de 3,4 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle (-0,2 %) et d'une baisse du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 13 % des exportations martiniquaises.

Christophe Basso, Insee

Embellie du marché du travail

2016 marque la poursuite de l'embellie sur le front du chômage en Martinique. Son taux baisse de près d'un point pour s'établir à 18 %, soit cinq points de moins que la Guyane et six de moins que la Guadeloupe. Contrairement à l'hexagone, le fléau ne touche pas plus les femmes que les hommes.

Cette amélioration tendancielle est confirmée par la hausse de 1,3 % de l'emploi salarié marchand sur l'année (+1,5 % en 2015). Le commerce, la restauration ou encore le monde associatif sont les secteurs qui contribuent le plus à cette évolution positive. Dans une moindre mesure, l'industrie continue de voir ses effectifs augmenter.

À l'instar de l'emploi, les créations d'entreprises sont également à la hausse (2,6 %). Mais le fait notable est la très forte progression des formes sociétaires. Avec plus de 10 % d'augmentation sur un an, ces entreprises sont celles qui embauchent potentiellement des salariés, ce qui pourrait être de bon augure pour l'avenir. A contrario, la création des entreprises individuelles est à la baisse.

Un autre aspect positif est la baisse continue du nombre de défaillances d'entreprises en 2016 en Martinique (6 %).

En revanche, la construction a vécu une année en demi-teinte avec une diminution de 0,9 % du nombre de ses salariés en 2016. La chute de 4 % des mises en

chantier sur l'année en est la principale cause. Si la baisse est générale sur tout le territoire, la CACEM est la zone la plus touchée. En parallèle, les autorisations de construction ont baissé de 27 % par rapport à l'année précédente, ce qui devrait avoir des répercussions sur l'année 2017.

Hausse de la consommation des ménages

L'activité financière demeure, elle, bien orientée en 2016. Les encours de crédits aux entreprises ont progressé de 5 %, boostés par les crédits à l'investissement (+8,8 %) et les importations de biens d'investissement (+8,4 %). Dans une moindre mesure, les ménages participent à cette dynamique. Leur encours sain de crédit augmente de 3,4 %. Si on constate une perte de vigueur des crédits à l'habitat (+2,3 %), les crédits à la consommation sont en forte hausse (6,6 %). Une conséquence est la croissance du nombre de véhicules particuliers neufs de l'ordre de 10 %.

En 2015, la consommation des ménages a progressé alors que la population a diminué. Elle reste ainsi l'un des piliers de la croissance. La consommation est également encouragée par une inflation quasi nulle en 2016 (-0,2 %). Si les produits frais ont augmenté de 5,5 % en moyenne sur l'année, les prix de l'énergie ont chuté de 5,3 % sous l'impulsion de la baisse du prix du pétrole.

Autre incidence de la baisse du prix du pétrole, les échanges commerciaux en

valeur ont reculé. Ainsi, le solde du commerce extérieur s'est dégradé avec une chute en valeur des exportations de l'ordre de 13 %, les importations ne reculant que de 3 %.

Les mauvaises conditions climatiques, et principalement l'ouragan Matthew, ont provoqué une baisse de près de 10 % de la production de banane, impactant ainsi les volumes exportés. Par ailleurs, si la production de canne est en hausse, sa qualité est moindre, la teneur en sucre ayant diminué de 15 %. Le marché du rhum est cependant toujours porteur avec une progression de l'ordre de 3 %.

Le secteur du transport, portuaire comme aérien, est bien orienté

Le transport aérien s'est fortement développé en 2016, avec une augmentation de plus de 10 % du trafic, soit 1,8 million de passagers. Cela s'explique par la bonne tenue du trafic national et régional, mais aussi par la forte progression du nombre de passagers en provenance d'Europe ou d'Amérique du Nord.

L'effet de la croisière « tête de ligne » y est pour beaucoup. La progression du nombre de croisiéristes de l'ordre de 20 % est spectaculaire.

La Martinique séduit également toujours plus de touristes de séjour (+6,6 %) en franchissant le seuil des 500 000 visiteurs. Les recettes touristiques directes sont évaluées à 330 millions d'euros, soit 7,5 % de plus qu'en 2015. ■

Synthèse régionale Guyane

Des signes de reprise au second semestre 2016

Dans la lignée de 2015, l'économie guyanaise reste atone au premier semestre 2016, marquée par une crise du BTP persistante et des investissements en berne, en partie compensés par une activité intense du secteur spatial, une industrie et un secteur tertiaire marchands dynamiques. Au second semestre 2016, l'activité spatiale se maintient, et la construction montre des signes de reprise avec la concrétisation du redémarrage de grands chantiers.

Le contexte mondial est encore morose. En France, la croissance remonte sans atteindre un niveau très élevé. La zone Amérique latine et Caraïbes reste en grandes difficultés (-1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont toujours dans une situation économique et politique difficile.

Rémi Charrier, Insee

Secteur spatial, investissement des entreprises et des ménages : toujours bien orientés en 2016

En 2016, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé onze fusées ayant permis de mettre sur orbite 27 satellites. Comme en 2014 et en 2015, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Bien orientée, elle devrait rester dynamique avec la poursuite des travaux sur le programme Ariane 6 et un important carnet de commandes. L'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires. Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 44 M€ en 2016 et atteignant 531 M€. Les investissements dans l'habitat des ménages poursuivent leur croissance (+3,8 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 820 M€.

La reprise de la commande publique se traduit d'abord dans l'intérim

Au second semestre 2016, des chantiers importants de logements sociaux ont été lancés. Ils offrent un supplément d'activité au secteur du BTP, en sus du chantier Ariane 6 et de la poursuite de la construction de l'hôpital de l'Ouest guyanais. Le volume financier des démarrages de chantier retrouve son niveau élevé de 2011 et 2012. Ce rebond se traduit par une forte augmentation de l'intérim. En fin d'année, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein atteint 1 080, en

hausse de 50 % par rapport à fin 2015. Après une période difficile, les entreprises se tournent d'abord vers l'intérim, par définition plus flexible, pour répondre à l'augmentation de l'activité. En revanche, l'emploi salarié dans la construction continue de se dégrader en 2016 (-8 %). La diminution de l'emploi a été particulièrement forte au 1^{er} semestre avant de repartir légèrement à la hausse au 2^e semestre. Le rebond dans la construction se répercute sur l'activité du port. Celle-ci augmente en 2016, du fait de la hausse des importations de biens liés à la construction (+8 %).

Hors construction, la situation de l'emploi s'améliore. L'emploi salarié global est certes en faible hausse (+0,6 % en 2016), mais il est dynamique dans l'industrie (+2,6 %) et les services marchands (+1,9 %). Ces hausses sont proches du rythme de la croissance démographique (+2,3 %). Le taux de chômage augmente et s'établit à 23 % de la population active alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse.

La consommation des ménages bien orientée

La poursuite de la baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés semble avoir eu un effet positif sur la consommation des ménages en 2016. Ainsi, les importations de biens de consommation des ménages sont en hausse, notamment les produits alimentaires et les biens manufacturés. Après un léger rebond en

2015, les ventes de voitures particulières augmentent nettement en 2016 et retrouvent un niveau élevé.

Perspectives pour 2017

Avec le rebond du secteur de la construction au second semestre 2016, c'est un moteur important de l'économie qui se remet en marche : le carnet de commandes des entreprises se remplit de nouveau après trois années difficiles. Les entreprises se sont d'abord tournées vers l'emploi intérimaire. Le volume important d'appels d'offres et de permis de construire de logements sociaux en 2016 laisse augurer une activité soutenue pour le secteur du BTP en 2017 voire 2018. Si cela se confirme et si l'activité se maintient à un niveau élevé, l'emploi dans le secteur de la construction devrait repartir à la hausse et cesser de tirer l'emploi salarié global vers le bas. Dans un contexte de stabilité des prix, une hausse plus vigoureuse de l'emploi salarié pourrait se traduire par une hausse de la consommation, ce qui aurait un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie guyanaise. Le bilan social de l'année moins positif et les mouvements sociaux de mars et avril 2017 pourraient avoir contrarié ce schéma. Un certain nombre d'entreprises ont déposé le bilan et l'activité a été fortement ralentie pendant un mois.

Définitions BE 2016

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par

un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1^{er}

janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui

demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libérateur en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20" et les 40". Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les "Autres Excursionnistes" (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (*définition*)
- Les touristes (*définition*)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les

informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

Coordination Direction Interrégionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Dieccte
Deal
Daaf
GPMG

Directeur de publication Yves Calderini

Rédactrice en chef Béatrice Celeste

Mise en page Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

Auteurs Jean-Baptiste Berry (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Gérald Servans (Insee)
Maud Tantin-Machecler (Insee)
Jean-Éric Place (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Marion Lauvaux (Insee)
Christophe Basso (Insee)
Rémi Charrier (Insee)
Didier Fassion (Daaf)
Philippe Mouty (Deal Guadeloupe)
Olivier Pierrot (GPMG)
Camille Louyot (Iedom)
Charly Darmalingon (Dieccte)
Janick Roman (Dieccte)

Bureau de presse Gérald Servans
Tel : 0590 99 36 79 - Fax : 0590 99 36 37
Courriel : gerald.servans@insee.fr

© Insee 2017

Bilan économique 2016

Une croissance lente, mais qui se consolide

L'activité de la Guadeloupe a été bien orientée en 2016. L'emploi reste assez peu dynamique, le chômage à un niveau structurellement très élevé, mais le nombre de chômeurs de longue durée baisse. La consommation des ménages, le financement de l'économie et la création de sociétés sont bien orientés. Les flux de marchandises et de voyageurs sont en progression, de même que les nuitées touristiques. Seules zones d'ombre : l'agriculture qui a connu une année mitigée et la construction avec des ventes de ciment au plus bas.

Conjoncture n° 3
Juin 2017

ISSN : 2429-3695

Insee Service Territorial de Guadeloupe

rue des bougainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Mise en page :
Blandine Grillot
Patrick Lapierre De Melinville
Typhenn Ladire

© Insee 2017